

L'écho

Bulletin d'information de Compton
Mai 2002 - Volume 11 - numéro 4

L'équipe de Kin-Ball de Compton

remporte la médaille d'or régionale

PAR LISETTE PROULX

Mélanie Gaudreau, Patrick Veilleux, Rémi Veilleux, Marc-Gabriel Viens, Anthony Chivinfki et Jean-David Paré sont les élèves de 5e et 6e année de l'École Louis St-Laurent formant l'équipe de Kin-Ball de Compton. Grâce à leur énergie débordante et au bon travail de l'entraîneur Stéphane Leblond, ces jeunes ont remporté la médaille d'or de l'Estrie dans leur catégorie. L'équipe de Compton représentera la région au tournoi provincial se tenant la fin de semaine du 17 mai à Québec.

BRAVO à nos jeunes !

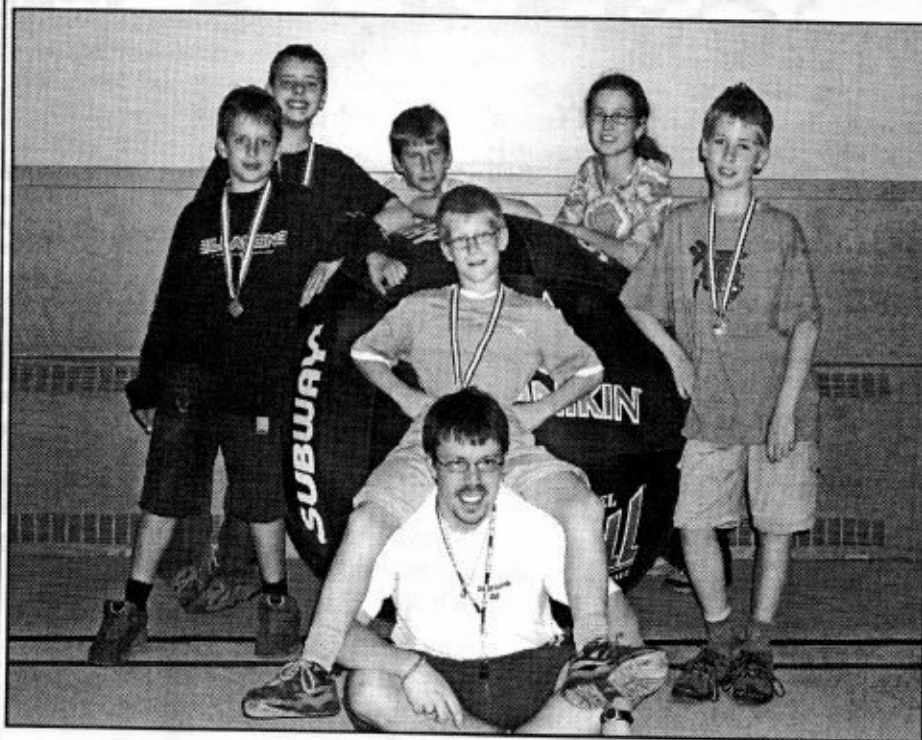
L'équipe de Kin-Ball est une activité du comité de parascolaire de l'école Louis St-Laurent. La municipalité de Compton est fière d'en être un commanditaire.

Dans ce numéro

Billet	2
Écho du maire	3
Pacte rural et déclaration	4-5
Penser région	6-7
Les belles d'autrefois	8-9
Mêles-toi de tes affaires municipales.	10-16
Bénévolat	17-19
Annonces classées	20
Écho de l'école L. St-Laurent	22-23
Lieu historique Louis-S.-St-Laurent	24
Rally photo	25
Sondage OTJ	27
Communiqué	26-29
Écho du lecteur	30
Toques champêtres	31
Levé de fonds	32
Club/Association	33-34
Gagant de Loto-Famille	35-36
Centre communautaire	38
Pour nous rejoindre	39

Sondage

Prière de remplir
le sondage en page 27.



Un précieux carnet.

Si vous n'avez pas vu le nouveau Répertoire des ressources culturelles de la MRC de Coaticook ; j'ai hâte que vous mettiez la main dessus. Chaleureusement habillé par les couleurs d'une toile de David Sorensen, le petit cartable s'avère un précieux carnet d'adresse. Dès que je l'ai eu, je l'ai dévoré d'un bout à l'autre ! Sous le format d'une collection de fiches personnalisées, il présente un riche inventaire des ressources culturelles locales. Artisans de la scène et des lettres, artistes visuels, pratiquants de métiers d'arts, intervenants culturels forment un catalogue impressionnant qui démontre sans équivoque la vitalité artistique de notre coin de pays.

Évidemment, il fait plaisir d'y trouver des créateurs qu'on apprécie déjà. Mais il y a aussi la surprise d'en découvrir de nouveaux dont on ne connaissait pas l'existence. Les artisans d'ici ne s'affichent pas toujours à leur porte. En quelques pages, le répertoire permet d'en dépister plusieurs. Un sculpteur sur la petite route derrière chez soi, un ébéniste au village voisin, un groupe rock alternatif à Coaticook...

Fascinant de constater le nombre de créateurs qui manigance des oeuvres dans leurs jardins, maisons et remises de campagne. Notre patrimoine offre un abri tranquille et stimulant pour plusieurs âmes artistes. Certains préfèrent rester en retrait, usant d'un réseau éloigné pour distribuer leur production artistique. Mais, bien que discrets dans le milieu (il y en a qui se cache vraiment bien...), il fait plaisir de découvrir ces animateurs essentiels de la culture régionale. Et puis, il y a ceux pour qui c'est vital de se faire connaître chez nous. Le répertoire se révèle alors un outil de promotion et de référence indispensable. Une porte ouverte sur la création de réseaux et de croisements culturels riches et féconds. Ça fera des petits, c'est sûr !

Le répertoire ne prétend pas être complet. C'est plutôt une tâche en devenir qu'il sera facile de bonifier... La formule cartable, facilement renouvelable, permet d'ajouter ou d'enlever des fiches au gré des arrivages et des mouvances. Chaque année, les artisans du projet souhaitent mettre à jour le catalogue. Les usagers pourront alors se procurer une nouvelle version des fiches. Et qui sait? Nous aurons peut-être en prime une autre reproduction d'artiste à glisser dans la pochette frontale...

Les membres de la Table de concertation culturelle de la MRC ont raison d'être fiers de cette deuxième édition du répertoire des Ressources culturelles. Maîtres d'œuvre habiles, ils ont su s'allier aux forces réalisatrices de la MRC et du CLD de Coaticook, ainsi qu'au programme Villes et villages d'art et de patrimoine du ministère de la Culture et des Communications pour réaliser un ouvrage solidement pensé, finement conçu et habilement produit. Ajoutez-y un soutien généreux de la Caisse populaire des Verts-Sommets, et nous avons entre les mains un imprimé de qualité et un outil de communication efficace.

En montrant les acteurs de la culture régionale, le répertoire fait vibrer l'âme de

notre milieu et laisse apercevoir les fils qui tissent notre conscience collective. Peu de discours ou de gestes politiques peuvent être aussi efficaces pour créer une fierté d'appartenir.

LISSETTE PROULX

« La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre. »

MILAN KUNDERA
ÉCRIVAIN FRANÇAIS D'ORIGINE TCHÈQUE

N.B. On peut consulter le répertoire à la municipalité et à la bibliothèque de Compton. Les artisans et organismes inscrits peuvent en obtenir une copie au bureau de la MRC.



**Garderie
les
trois
Pommes
de
Compton**

Centre de la
Petite Enfance

Ouvert
du lundi au vendredi
de 6 h 30 à 18 h
835-0276



**Service
de Garde Privé**

Ouvert 24h
À Compton Route 147
(Avec reçu d'impôt)

Nathalie : 835-0649

Écho du maire

Propos recueillis par Lisette Proulx

Du nouveau côté service protection des incendies ?

Fernand Veilleux : Oui, la municipalité de Compton travaille à conclure des ententes mutuelles de service avec les municipalités environnantes- Canton de Hatley, Waterville, Coaticook. Ainsi, il sera plus facile de faire appel aux forces de protection des autres municipalités et à celles-ci de recourir aux nôtres en cas de besoin. Nous avons déjà une entente avec Hatley, et sommes à finaliser avec les autres localités. Tout devrait être conclu ce mois-ci.

Vous avez conclu une entente au niveau de la MRC pour la participation des différentes municipalités au Festival du Lait de Coaticook ?

Fernand Veilleux : Le concept du Festival du lait de Coaticook est révisé et bonifié. L'événement portera désormais le nom de Festival du lait de la MRC de Coaticook. Ensemble, les municipalités sont appelées à contribuer 20,000 \$ par année pour une période de 5 ans, mais toutefois elles ont un droit de retrait. Compton s'est engagé à participer pour les 5 prochaines années. De plus, en l'occasion du 25^e anniversaire du Festival, nous fournirons un char allégorique pour la parade.

Dans le cadre du Pacte rural, chacune des municipalités de la MRC formera un comité de relance. Des développements de ce côté à Compton ?

Fernand Veilleux : Dans le cadre du nouveau Pacte Rural, notre MRC aura à administrer un budget de 118,00 \$ pour les deux prochaines années. Ce budget sera réparti dans les différentes municipalités selon les projets qui seront priorisés par la MRC. Nous sommes en train de former un comité de relance Comptonnois. Un groupe de citoyens de la municipalité devra se mobiliser et travailler ensemble pour déterminer les lignes directrices et les priorités de relance pour Compton.

On parle d'une nouvelle collaboration de la municipalité au Centre Internet Lions ?

Oui, nous contribuerons en payant une partie de la contribution de l'employeur (389 \$). En fait, nous assurerons les frais reliés aux avantages sociaux de cet employé.

Et pour le nouveau puits, du nouveau ?

Non. Nous continuons sur la même lancée. Le problème devrait être réglé au cours de la saison estivale...

D'autres nouvelles ? Compton vient de voter une résolution en faveur de l'adhésion de la ville de Waterville à la Cour municipale de Coaticook. Un pas de plus vers l'intégration harmonieuse de Waterville dans notre région administrative.

Jeunes bulles

Si tu as besoin d'aide pour faire ton C.V.,

ta lettre de présentation ou pour te trouver un emploi, viens rencontrer Bob au local des jeunes ou prends rendez-vous au **835-0872**.

NOS FORMATS VOUS SURPRENDRONT!

Wood

À l'achat d'une POUTINE
DU FORMAT DE VOTRE CHOIX, RECEVEZ
«GRATUITEMENT»
une petite poutine

6805, Rte Louis-S.-St-Laurent, Compton • 835-0060

COUPON RABAIS

À l'achat d'une POUTINE de votre choix,
présentez ce coupon et recevez

GRATUITEMENT 

UNE PETITE POUTINE.

VALIDE
JUSQU'AU
31 MAI 2002
À COMPTON
SEULEMENT

Le Pacte rural.

PAR LISETTE PROULX

En décembre dernier, le gouvernement présentait sa première Politique nationale de la ruralité. Un document reconnaissant le monde rural et ses communautés locales comme étant partie essentielle et stratégique de la société et de l'identité québécoise. Le gouvernement du Québec et ses partenaires donnaient ainsi un signal clair de la nécessité d'un Québec rural dynamique et prospère pour la cohésion sociale et la bonne santé économique de tout le Québec.

S'inscrivant dans un mouvement de prise en charge, la Politique nationale de la ruralité vise deux cibles : à court terme, permettre aux communautés rurales de faire face aux situations qui exigent des solutions dans l'immédiat; à long terme, construire le monde rural de demain, celui des générations futures.

Par la Politique nationale de la ruralité, le gouvernement du Québec et ses partenaires dans le développement des régions rurales conviennent d'un Pacte rural, un engagement conjoint à s'investir et à innover pour bâtir une ruralité prospère et conforme aux attentes des populations rurales. Le pacte est un dispositif qui permet à l'État et à la collectivité de joindre leurs forces pour agir de manière globale, cohérente et à long terme sur le territoire rural en tenant compte de ses forces et de ses potentiels. Ce pacte se concrétisera par une entente formelle entre le gouvernement du Québec et chaque MRC ciblée.

La MRC de Coaticook comme les autres MRC de ruralité, convient donc avec le gouvernement du Québec de promouvoir le développement du milieu rural en fonction des trois orientations de la Politique nationale de la ruralité :

- stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales;
- assurer la qualité de vie des collectivités et renforcer leur pouvoir d'attraction;
- soutenir l'engagement des citoyens et citoyennes au développement de leur communauté.

Pour faire face à ses engagements dans les pactes ruraux, le gouvernement du Québec s'engage pour la durée de l'entente, à transférer à la MRC, une enveloppe budgétaire applicable à son territoire. Dans le cas de notre MRC, cela représente 716 000 \$ sur cinq ans.

Même si le contenu peut varier, les pactes ruraux ont tous en commun de permettre de poser les gestes les plus structurants pour faire émerger et soutenir les projets en accord avec les orientations de la politique de la ruralité. « Chaque MRC aura à établir sur son territoire une volonté commune de développer la ruralité, à élaborer une vision d'avenir, à activer l'intelligence collective et à assurer une meilleure complémentarité entre l'urbain et le rural. »

À l'instar des autres MRC ciblées dans le pacte, la MRC de Coaticook devra pour remplir ces objectifs stimuler un partenariat avec les forces vives du milieu, déclencher une mobilisation de la société civile comme des élus locaux autour de la question rurale, et profiter à bon escient de la participation des ressources spécialisées de son territoire (CLD, commission scolaire, CLSC, CLE, CJE, établissements d'enseignements, groupes intermédiaires). Bref, enclencher une véritable corvée de développement rural.

Cette audacieuse corvée se veut une participation locale à toute une mouvance nationale visant à « occuper le territoire de façon dynamique et donner ainsi un nouveau souffle à la ruralité québécoise, et de ce fait à tout le Québec. »

Le pacte rural a été signé officiellement par tous les partenaires le 9 mai dernier à Québec.

ALAIN BLANCHETTE

PEINTRE - TAPISSIER
ENTREPRENEUR LICENCIÉ
Licence RBQ 8002-9416-51

ESTIMATION GRATUITE

Tél. : (819) 835-0402
Téléavertisseur : (819)573-1112



STATION
SERVICE
D. BOIVIN
INC.

Les Autos D.R.

Achat • Vente • Échange

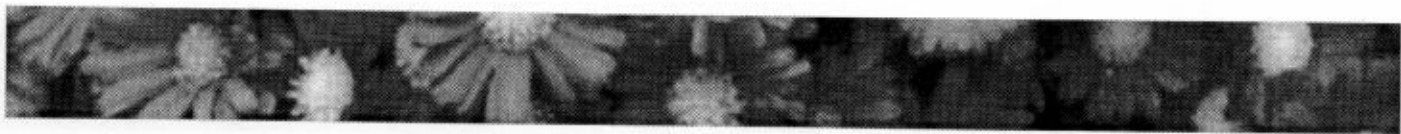


Lave
auto

Mécanique et remorquage

NOUVEAU :
SERVICE D'AIR CLIMATISÉ

32 Principale Nord
Compton, Qc
Tél. : (819) 835-5447



Déclaration en faveur du monde rural

Le gouvernement du Québec et ses partenaires reconnaissent officiellement l'importance de la ruralité et s'engagent de façon solidaire à travailler en renouveau, à la prospérité et à la pérennité des communautés rurales.

Le gouvernement du Québec, au même titre que ses partenaires, reconnaît:

- que le monde rural et ses communautés locales sont une composante essentielle de la société et de l'identité québécoises;
- que le devenir du monde rural québécois, tout comme son présent, concerne tous les Québécois et les Québécoises;
- que les ruraux, par la diversité culturelle de leur milieu de vie, les valeurs qu'ils véhiculent et le patrimoine qu'ils préservent, sont porteurs d'une partie signifiante de la mémoire collective du Québec;
- que la diversité des communautés, la présence autochtone, le mode d'occupation de l'espace, la grandeur et la richesse du territoire, la densité démographique et le climat façonnent le Québec rural et le distinguent sur l'échiquier international;
- que les ressources humaines, naturelles et culturelles du monde rural et leur mise en valeur contribuent non seulement au développement économique et social des communautés rurales, mais aussi à celui de tout le Québec; que les communautés rurales assument un rôle fondamental dans l'occupation dynamique et le développement du territoire québécois;
- que l'avenir des milieux ruraux et des milieux urbains sont étroitement liés, et que leur collaboration mutuelle est déterminante pour le Québec;
- qu'un Québec rural dynamique, prospère et pérenne est nécessaire à la cohésion sociale, culturelle et politique de même qu'à la bonne santé économique de tout le Québec.

L'État québécois entend:

- accorder aux populations rurales des services publics de qualité;
- adapter et moduler ses programmes et mesures pour tenir compte des spécificités des milieux ruraux, plus particulièrement de ceux qui sont faiblement peuplés et dispersés sur un large territoire;
- soutenir, accompagner et stimuler la capacité de développement de l'ensemble des communautés rurales et, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, leur allouer des ressources techniques et financières, prioritairement à celles qui vivent des difficultés;

Gouvernement du Québec

Bernard Landry, Premier ministre
Gilles Baril, Ministre d'État aux
Régions et ministre de l'Industrie et du Commerce

Québec, le jeudi 6 décembre 2001

Partenaires privilégiés

Jacques Proulx, Président de Solidarité rurale du Québec
Michel Belzil, Président de la Fédération québécoise des municipalités

Partenaires associés

Émilien Nadeau, Président de l'Association des régions du Québec
Yvon Leclerc, Président de l'Association des centres locaux de développement

- adopter des stratégies de mise en valeur des ressources naturelles au profit des communautés rurales;
- poursuivre et accentuer ses interventions en vue de soutenir les initiatives de diversification des économies locales et régionales;
- agir en partenariat avec les leaders des communautés locales et régionales, notamment leurs représentants élus;
- proposer, lorsque cela est souhaitable, des outils et des moyens décentralisés, rendant plus autonomes les collectivités rurales dans leur développement.

Parce que les défis actuels exigent une action concertée, les acteurs du monde rural et le gouvernement, par leur participation à la mise en oeuvre et au suivi de la Politique nationale de la ruralité, s'engagent solidairement à:

- formuler et à promouvoir une vision commune du développement rural;
- agir en partenariat avec les leaders des communautés locales et régionales, notamment leurs représentants élus;
- mobiliser la société civile et les élus locaux autour de cette question;
- soutenir les communautés rurales dans leur effort pour bâtir un milieu de vie socialement, culturellement et économiquement prospère;
- contribuer, selon leur mission respective, à la pérennité du monde rural en favorisant la participation active des femmes, le retour des jeunes, le maintien des aînés et l'arrivée de nouvelles familles;
- conserver, à protéger et à mettre en valeur le territoire rural.

En foi de quoi, le gouvernement du Québec et ses partenaires s'engagent à travailler conjointement à la réalisation des énoncés contenus dans cette déclaration.

Penser région

Le défi du pacte rural

Une entrevue avec Michel Belzil
Maire de Barnston-Ouest, préfet de la MRC de Coaticook
Président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

PAR LISETTE PROULX

L'Écho de Compton a rencontré Michel Belzil, un des artisans de la Politique nationale de la ruralité. Il nous parle des enjeux actuels du Québec rural et des implications du Pacte rural dans notre région.

M. Belzil, vous venez de signer officiellement le Pacte rural, le 9 mai dernier. C'est un geste qui compte beaucoup pour vous ?

C'est un geste qui compte beaucoup pour la ruralité et pour tous le Québec. Depuis quatre ans, différents partenaires : le gouvernement du Québec, Solidarité rurale, la FQM, l'Association des CLD et l'Association des régions réfléchissent et conçoivent les grandes lignes de la Politique nationale de la ruralité. Le résultat est que nous avons en main le Pacte rural, un outil avant-gardiste pour le développement du potentiel de la ruralité. Nous en sommes très fiers.

Mais il aura fallu se battre jusqu'à la dernière minute. La veille de la signature du Pacte rural, l'UMQ, (l'Union des municipalités québécoises à caractère urbain et rural), faisait des pressions pour s'intégrer comme partenaire au pacte rural. Je m'y suis opposé fermement et j'ai gagné mon point.

Pourquoi vous y opposez-vous de façon si musclée ?

L'UMQ ne s'est jamais intéressée aux discussions sur la Politique nationale de la ruralité que nous tenons depuis 4 ans. Nous ne voyons pas pourquoi à la veille de la signature, elle (l'UMQ) pourrait prétendre devenir un partenaire privilégié de cette entente. De toute manière, c'est la FQM qui représente le milieu rural québécois. Nous avons comme membres, 85 des 88 MRC du territoire. Ce qui fait que 90 % des municipalités rurales font partie de notre fédération. De plus, nous sommes actifs à représenter même les municipalités rurales de l'UMQ. Ce sont les MRC qui sont responsables de l'application du Pacte rural. Et c'est nous qui les représentons. Je ne voyais pas ce que l'UMQ avait à faire là.

Ce n'est pas la première fois que vous vous opposez à des intentions de l'UMQ. On parle beaucoup de vous dans les médias

ces jours-ci en ce qui a trait au rapport Nicolet-Jutras. Dans l'Écho de décembre dernier, vous exprimiez fermement votre désaccord avec certains éléments de ce rapport. Quels en sont les enjeux actuels ?

Pour moi c'est purement une question de faire valoir des principes démocratiques. Comme suite au rapport Nicolet-Jutras, l'UMQ, vient de passer une résolution s'opposant au principe de l'élection du préfet au suffrage universel pour les MRC qu'elle représente. Dans ces MRC, on retrouve toujours des villes centres représentant une population importante. On sait qu'une agglomération qui représente plus de 50 % de la population totale de la MRC jouit d'un droit de veto lui donnant le mot final sur les orientations majeures dans la région. En examinant de plus près la composition du conseil d'administration de l'UMQ nous y retrouvons, en majorité les maires des grandes villes. Il fallait donc s'attendre à un vote en faveur du maintien du pouvoir aux villes centres. Mais selon moi, cette attitude est nettement défavorable aux intérêts des municipalités rurales et va à l'encontre des principes émis dans la politique nationale de la ruralité du gouvernement du Québec. Le pouvoir étant trop centralisé, il ne permet pas de « penser région ». La question

« C'est à nous de mettre en place les éléments pour préparer notre territoire d'avenir. »

que je pose : « Qui représente les municipalités rurales dans l'UMQ ? » Une MRC doit représenter l'ensemble de la population et de refléter les aspirations de toutes les municipalités. C'est ça la démocratie. Selon moi, ces 24 MRC de l'UMQ, ne donnent pas la place à l'application des principes démocratiques pour leur région. Je ne crois pas à ce principe de démocratie à la carte



Photo : Bruce Patton

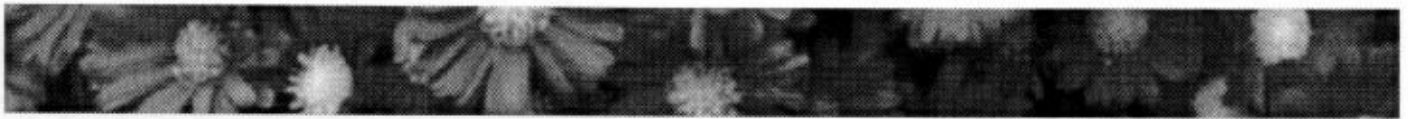
Ne sommes-nous pas condamnés à toujours retrouver cette opposition entre la ville de centralité et les municipalités de ruralité ?

Non. Il y a des maires et des conseils de villes de centralité qui sont en faveur de l'élection du préfet au suffrage universel. Amqui en est un exemple. Ils sont choisis de penser région. Ils réalisent que l'avenir de leur ville de centralité repose sur la vitalité de toute la région.

Je suis un partisan de l'autonomie municipale locale. C'est le cheval de bataille de l'UMQ. Nous souhaitons l'autonomie des municipalités dans leur choix. L'autonomie de différentes municipalités rassemblées dans une MRC. Voilà pourquoi nous sommes aussi contre les fusions municipales forcées en milieu rural. C'est un principe qui s'oppose à l'évolution de la MRC. Si on donne trop de pouvoir à la ville centre, on en retire au milieu rural. Je ne comprends pas que l'UMQ soit en faveur des fusions. Selon moi, c'est la meilleure façon de tuer le milieu rural.

L'UMQ invoque les dangers du dédoublement entre les services dans une MRC aux pouvoirs renforcés. N'est-ce pas là un argument économique puissant ?

Je n'adhère pas à cet argument. Ces villes d'agglomération sont très bien organisées au niveau de la gestion et ont en main le potentiel pour concevoir des ententes évitant tout dédoublement. C'est absolument réalisable. Lorsque le gouvernement a développé le principe des MRC, c'était dans une perspective de démocratisation. Si on veut revitaliser les municipalités plus éloignées, il faut leur redonner du pouvoir d'action. L'idée de base était de créer des « unions » municipales avec un pouvoir réel. Déjà les MRC ont la possibilité d'assurer la responsabilité de dossiers très importants. Nous en trouvons un parfait exemple ici même dans notre MRC. Le succès remporté dans la gestion de sa collecte sélective, fait figure



d'exemple et s'est mérité le prix Phoenix en environnement. Maintenant la politique de la ruralité, donne aux MRC des compétences exclusives en matière d'évaluation foncière, et de gestion des cours d'eaux municipaux et des parcs régionaux. Ce n'est pas rien. Et de plus en plus de compétences régionales seront accordées aux MRC.

Selon vous, est-ce que le gouvernement actuel démontre une réelle volonté politique de renforcement des MRC ?

Absolument ! La nouvelle Politique nationale de la ruralité place au cœur de son approche, la participation du monde rural et spécifiquement le rôle des communautés rurales et des MRC. Le gouvernement actuel fait le pari que les MRC pourraient se doter d'un revenu autonome. Pas seulement un revenu au quote part des municipalités. Cette conception de l'UMQ d'une MRC qui sert simplement d'outil de concertation et de planification, n'est pas la vision actuelle du gouvernement. Bientôt, le ministre des Affaires municipales devrait préciser publiquement sa pensée sur ce sujet. Il est important qu'il ne laisse aucune ambiguïté. On devrait constater l'attribution de nouvelles responsabilités aux MRC à caractère rural et l'octroi de nouveaux revenus pour les MRC.

Du côté des 52 MRC à caractère rural, nous avons fait le choix de pousser en faveur de la démocratie régionale. Nous ne faisons que pousser la mise en place d'une structure mise en place il y a 25 ans, au début des MRC.

Dans le cadre du projet de consultation populaire du Pacte Rural, les différentes municipalités de la MRC, mettent sur pied des comités de relance. Comment percevez-vous le rôle de ces comités ?

Ce sont des corvées de développement rural. Une réflexion collective et mobilisatrice. Les leaders dans tous les secteurs locaux sont les personnes les mieux choisies pour émettre les idées et les lignes directrices pour des projets économique et sociaux, locaux et régionaux. On y parlera jeunesse, revitalisation, culture, entrepreneuriat.. Etc.. Je souhaite que ce ne soit pas seulement des gens d'affaires et les élus qui participent.. Il devrait y avoir des gens de tous les secteurs. C'est un exercice qui fait appel bien plus à l'imagination, qu'au crayon et au papier. Les rêveurs, les concepteurs, les « pelletiers de nuages » devraient aussi s'y impliquer. C'est en s'ouvrant à toutes les possibilités qu'on pourra tracer notre avenir. On veut regarder de l'avant et innover. Abandonner les modèles établis en matière de développement rural.

Ça demandera une grosse somme de travail de la part des participants ?

J'aimerais d'abord que tous les participants lisent et s'imprègnent de la politique de la ruralité. Puis il faudra se rencontrer dans les municipalités dès le mois de juin pour établir des priorités. Et ensuite prendre le temps de réfléchir à sa localité. Je crois qu'au courant de l'automne, les projets commenceront à foisonner. Nous aurons alors des rencontres au niveau de la MRC. Ces rencontres seront animées par le préfet et le directeur général de la MRC. Ensuite, ce sera le rôle de la MRC d'appuyer les opérations retenues.

Avez-vous des attentes particulières, des idées fermes sur les projets qui doivent être choisis ?

J'ai le souhait que ses projets reflètent une pensée régionale. J'aimerais qu'on se penche sur les moyens d'aider les municipalités de notre MRC qui vivent des difficultés économiques et démographiques. Peut-on penser à des dispositions spéciales par exemple ? J'ai confiance que les gens vont penser région.

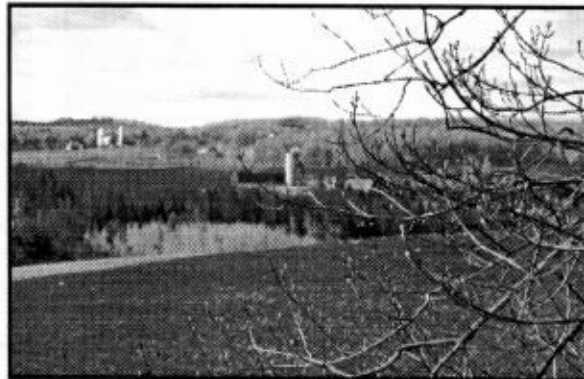


Photo : Lisette Proulx

Croyez-vous que les sommes accordées par le gouvernement seront suffisantes ?

C'est un projet sur 5 ans. À l'heure actuelle, pour notre MRC on parle de 118,000\$ pour les deux prochaines années et près de 160,000\$ pour les années suivantes. Ce n'est pas suffisant, mais je crois que le budget sera bonifié avec les années.

90 millions sur 5 ans au niveau du Québec. C'est satisfaisant pour un départ., mais si on compare ça au soutien de l'État dans les milieux urbains, on voit qu'il reste une bonne marge à combler.

Quels sont vos prochains chevaux de bataille ?

Je veux défendre le principe de la modulation des programmes gouvernementaux en

fonction des MRC. Certaines MRC dans les régions éloignées ont des particularités qui exigent des mesures spéciales. Je souhaite une approche souple, un cadre d'intervention flexible pour mieux appuyer le développement en fonction des particularités des régions. Je vous donne en exemple les projets de petites centrales électriques « Au fil de l'eau ». Des projets qui permettent à des petites municipalités rurales de retirer des centaines de milliers de dollars. Je sais que cela amène des discussions environnementalistes, mais il faut aussi prendre en considération la survie des localités rurales. Tout est une question de compromis.

Je souhaite aussi que les MRC jouent un rôle de direction de plus en plus grand. Ça se passe déjà au niveau de la Table des MRC de l'Estrie dont je suis président depuis 6 ans. Ce comité regroupe les préfets et sous-préfets, les directeurs généraux de toutes les MRC de l'Estrie, ainsi que le maire de Sherbrooke. Nous croyons que notre territoire est suffisamment homogène pour former une force d'intervention auprès des ministères.

Nous voulons prendre le pas et aller de l'avant... C'est à nous de mettre en place les éléments pour préparer notre territoire d'avenir.

En terminant, nous savons que vous militez ardemment en faveur de l'élection au suffrage universel des préfets des MRC. Il semble que vous considérez cette représentation comme étant un outil important pour redonner du pouvoir aux municipalités rurales. Toutes les MRC de ruralité ont le loisir de choisir leur préfet de cette manière au lieu de laisser la décision à l'assemblée des maires. Mais il semble que n'ayez pas été prophète dans votre coin de pays. Étiez-vous très déçus que les maires de notre MRC ne choisissent pas cette option ?

Je ne peux pas vous cacher que je suis déçu, mais je suis persuadé que ce n'est que partie remise. Les maires de notre MRC ont tous convenu de remettre la discussion à plus tard... Tous les maires reviendront sur ce sujet avant les élections de toutes les municipalités du Québec en 2005...

Je ne peux pas vous cacher que je suis déçu, mais je suis persuadé que ce n'est que partie remise. Les maires de notre MRC ont tous convenu de remettre la discussion à plus tard... Tous les maires reviendront sur ce sujet avant les élections de toutes les municipalités du Québec en 2005...

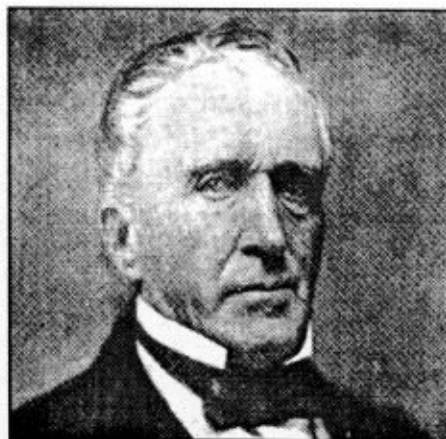
Les belles fermes d'autrefois

La ferme Pomroy

TEXTES ET PHOTOS : LISETTE PROULX

Cinq générations de Pomroy ont vécu à Compton. Les familles Pomroy sont d'origine normande en France ayant déménagé en Angleterre au temps de William Le Conquérant. Trois frères arrivèrent au Massachusetts au 17^e siècle. Selah Pomroy, petit fils de l'un d'entre eux, quitta Brookfield au Vermont en 1798, pour s'installer à Stanstead, en plein milieu de la forêt, près de Stanstead plain. Le cimetière Chrystal Lake est une partie de la ferme d'origine des Pomroy à Stanstead. Il mourut en 1856. Son troisième fils était Benjamin. Marié à Stanstead en 1824 à Lucy Lee, il eut trois enfants. Mais en 1854, Benjamin Pomroy vécut des moments très difficiles lorsque sa femme mourut renversée sous une voiture lorsque son cheval s'affola, effrayé par un train.

C'est en 1830 qu'il déménage au village de Compton où il devint un riche éleveur et un entrepreneur important du centre des Cantons de l'Est. Tout au long de sa vie, il acquit respect et admiration de ses concitoyens. Très impliqué dans le monde des affaires régionales, il est un pionnier de la construction du St. Lawrence and Atlantic Railway. Il souscrita 30 000\$ pour la première voie ferrée qui traverse les Cantons de l'Est et le canton de Compton en 1852-53. Il soutient aussi le Massawippi Valley Railroad qui relie Sherbrooke à Stanstead en 1870-71 et dont il fut vice-président. Il participe à la répression de la rébellion des patriotes de 1837-38 et porte alors la bannière de



Feu Le Colonel Benjamin Pomroy

capitaine des Queen's Mountain Rangers. Il devient plus tard major de la milice et puis colonel du Second Bataillon du Conté

de Compton. Élu premier président de la Eastern Townships Bank de 1859 à 1874, il finance avec cinq autres associés, l'établissement en 1866 à Sherbrooke du plus gros employeur de la région, la Paton Woollen Mills (450 employés en 1870 et 1000 en 1900). Le Colonel Pomroy était infatigable dans son souci de développer le pays et ses ressources. Il fut un donateur généreux autant pour diverses institutions religieuses qu'éducatives.

Son nom, demeure un des premiers à avoir été honoré dans l'histoire des Cantons de l'Est.

Il meurt à Compton, le 2 avril 1875.



Le Bocage
Relais et festin gastronomique
Fine cuisine régionale
François Dubois
424, chemin Moe's River, 208 Est
Compton (Québec) J0B 1L0
(819) 835-5653
Ouvert 7 jours, réservations requises
www.lebocage.qc.ca



**SERVICE
D'AIDE
DOMESTIQUE**
DE LA RÉGION DE COATICOOK
294, rue St-Jacques Nord (2^e étage)
Coaticook

Entretien ménager
Téléphone: **849-7716**
ou encore: **849-7716**
Télécopieur: **849-4747**

Les belles d'autrefois

Son fils Selah, né aussi à Stanstead, est un éleveur de chevaux réputé et suivant les traces de son père, devient maire de Compton et directeur à la Paton Woollen Mills. Il construit le premier silo et la première grange moderne. Celle-ci possède alors des fondations en ciment, mesure 120 pieds par 50 et est évaluée à 1000\$, soit le triple d'une belle grange de l'époque. Membre de l'Église méthodiste, il est un ardent défenseur de l'interdiction des boissons alcoolisées. Trois autres

générations de Pomroy ont habité Compton. Après le décès de Selah Pomroy en 1891, sa propriété a été vendue en 1896 au directeur de la Model Farm, M. Robertson. Ce dernier revendra le domaine onze ans plus tard à M. Jean Rodrigue pour la somme de 12 000\$. La terre comprend alors 3 1 0 acres. La maison passera ensuite à son fils Marjorique (maire de Compton durant 14 ans, entre les années 1926 et 1945), puis à la famille Côté. La maison fut

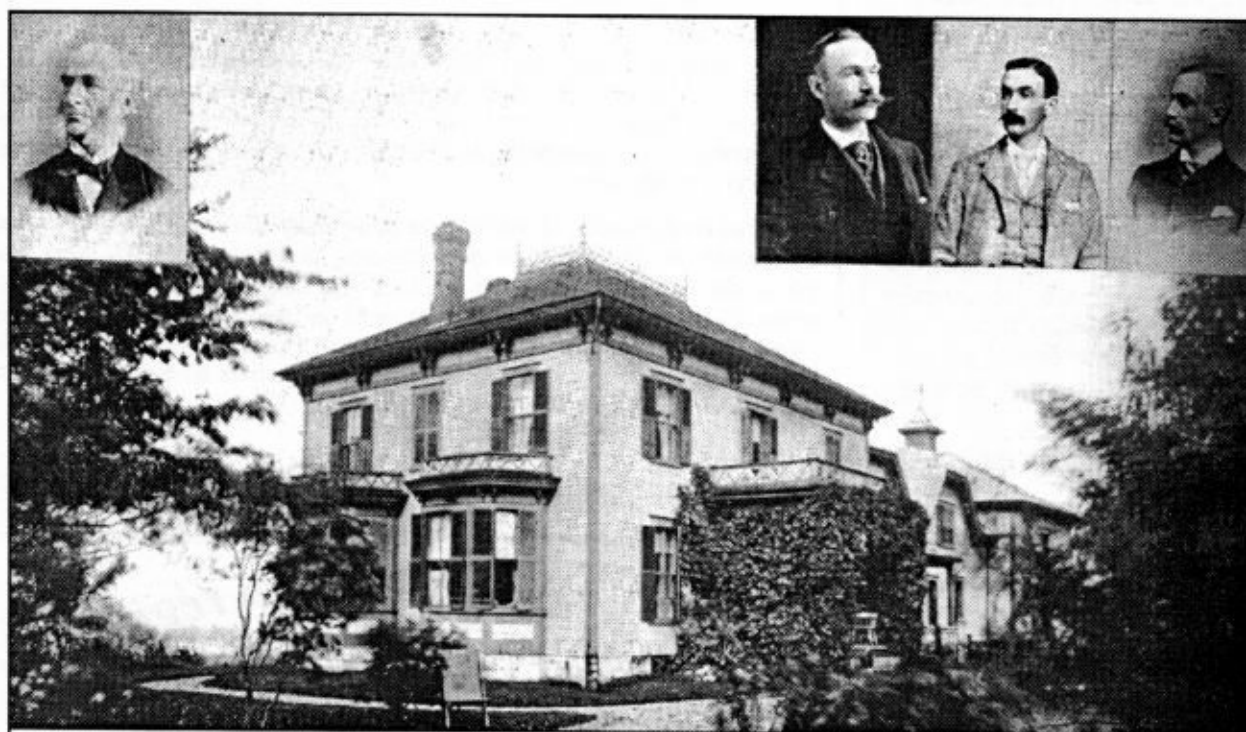
détruite vers le milieu des années 1960. Le domaine Pomroy était situé au sud de l'actuel garage Boivin sur la rue principale.

SOURCES :

Archives du Lieu Historique
Louis S.-St-Laurent

History of Compton County 1692-1896
(Archives personnelles de Mr. Russel
Nichols. Thanks you so much !)

Histoire de Compton -1981



La résidence cosue des Pomroy. Aujourd'hui disparue, elle était située sur la 147, au sud de l'actuel garage Boivin.
En médaillon: Monsieur Selah Pomroy et ses trois fils:

Petites douceurs
quotidiennes...

Pour vos savons, désodorisants, shampoings, gels douche, crèmes pour le corps, parfums, faites appel à moi.

- Produits renommés à prix très compétitifs.
- Livrés à votre domicile.

Demandez votre brochure AVON gratuite.

Ginette Lachance
REPRESENTANTE AVON DEPUIS 25 ANS

835-9525

Danye Hébert
Graphisme/Illustration

Des idées à
revendre.
pour vos montages
publicitaire.

835.0970

Pour le plaisir de créer...

Mêle-toi de tes affaires... Municipales

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Fête nationale des Québécois à Compton

Malgré le peu de bénévoles ayant répondu à l'appel de madame la conseillère Josée Roy, l'organisation de cette manifestation populaire prend forme.

Déjà, on sait qu'il y aura un feu de joie, des feux d'artifices, une disco qui animera la soirée et la Sûreté du Québec qui assurera la surveillance et la sécurité sur le terrain.

Cette année, la fête se terminera à minuit et les fêtards et vandales n'auront pas le privilège de faire la loi comme l'an dernier. On souhaite ainsi ramener cette fête à une dimension plus familiale.

Jeunes bulles

Hé les jeunes !

Bonne nouvelle, le local des jeunes sera ouvert du lundi au samedi cette été. Venez nous voir ! Le parc de rouli-roulant (skate park) est ouvert et des activités intéressantes vous sont offertes. **On vous attend.**

Déclaration obligatoire de tous les permis de construction

Une autre mesure concrète dans la lutte contre le travail au noir.

Le 20 février dernier, le conseil exécutif a approuvé le Règlement sur les renseignements relatifs à la réalisation de travaux requérant un permis de construction (Décret 149-2002). Ce règlement a été publié dans la Gazette officielle du 6 mars 2002 et il entre en vigueur le 1^{er} avril 2002.

Par ce règlement, qui avait fait l'objet d'une prépublication dans la Gazette officielle du 18 octobre 2000, toutes les municipalités du Québec sont tenues d'informer la Régie du bâtiment du Québec de toutes les demandes de permis de construction, qu'il s'agisse de construction neuve, de transformation, d'agrandissement ou d'addition à un bâtiment.

L'information demandée permettra à la Régie d'identifier rapidement les chantiers de construction et de rénovation de bâtiments, quel qu'ils soient de type résidentiel, Commercial, industriel ou institutionnel. Le règlement précise en effet que les municipalités doivent transmettre les renseignements pertinents à la Régie dans les cinq jours suivant la demande de permis. Les inspecteurs et les enquêteurs de la Régie pourront ainsi cibler leurs interventions dans les chantiers où des activités au noir sont susceptibles de se réaliser.

Le Supermarché en région

IGA Coaticook
265, rue Child
Coaticook, Québec
J1A 2B5
Tél.: (819) 849-6226
Fax: (819) 849-2579

IGA

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir*

Serge et Johanne Arsenault, prop.

Mêle-toi de tes affaires... Municipales

Refonte de la réglementation d'urbanisme à Compton

ALAIN BEAULIEU, B.Sc.
Inspecteur en bâtiment et environnement



Comme il a été mentionné dans le numéro précédent, je vais vous entretenir sur la refonte et la concordance de la réglementation d'urbanisme de la municipalité.

La réglementation d'urbanisme comprend les éléments suivants :

- Le plan d'urbanisme
- Le règlement de zonage
- Le règlement de lotissement
- Le règlement sur les permis et certificats
- Le règlement sur les conditions d'émissions de permis de construction
- Le règlement sur les dérogations mineures
- Le règlement sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme
- Le règlement sur les programmes d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

Débutons par le plan d'urbanisme :

PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme est un instrument de planification qui donne les objectifs et les grandes orientations de la municipalité. Le plan d'urbanisme définit les grandes affectations du sol.

Le plan d'urbanisme n'a pas d'effet direct sur les citoyens de Compton. Son contenu doit cependant se traduire par ces instruments réglementaires de contrôle de l'utilisation du sol. Ces règlements de contrôles sont les règlements de zonage, lotissement et de construction.

Grandes orientations

Voici en résumé les grandes orientations d'aménagement :

1) L'agriculture et le milieu rural :

Confirmer et renforcer l'importance du rôle de l'agriculture sur l'économie et le développement de la municipalité tout en favorisant la cohabitation des usages compatibles avec l'agriculture en définissant clairement le mode rural d'occupation du territoire.

2) Le développement récréotouristique :

Favoriser un développement récréotouristique et culturel structuré à partir du caractère agricole de la municipalité, en complémentarité avec les autres municipalités de la MRC de Coaticook et de l'Estrie.

3) Le développement agroforestier :

Favoriser l'exploitation de la matière ligneuse d'une manière durable et favoriser la cohabitation des usages compatibles avec la forêt.

4) Le développement industriel :

Favoriser un développement industriel adapté à l'environnement :

5) La gestion urbaine :

Favoriser la concentration des infrastructures et les équipements régionaux à caractère commercial, institutionnel et de services dans le noyau villageois et favoriser l'implantation des fonctions résidentielles en continuité de la trame urbaine existante.

6) L'environnement humain et biophysique :

Favoriser un environnement humain et naturel de qualité.

7) Les réseaux de communications et les réseaux de transport.

Assurer et améliorer la fluidité, la sécurité et l'efficacité des réseaux routiers supérieurs et locaux, et améliorer l'efficacité des réseaux de communications et de télécommunication.

8) Les zones de contraintes naturelles et anthropiques :

Assurer la sécurité des personnes et des biens.

Grandes affectations du sol

Finalement, le plan d'urbanisme divise le territoire de la municipalité de Compton en grandes affectations du sol et détermine la vocation que veut donner la municipalité à ces parties de territoire. Chacune de ces grandes affectations du sol comprend une densité d'occupation qui définit l'intensité de l'occupation de sol.

Une grande partie de ces grandes affectations du sol proviennent du schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook, particulièrement en zone agricole.

Mêle-toi de tes affaires... Municipales



Refonte de la réglementation d'urbanisme à Compton (suite)

RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le nouveau règlement de zonage qui va s'appliquer à tout le territoire de la municipalité de Compton comprend 34 chapitres, une grille des spécifications, une annexe de terminologie et un plan de zonage en deux feuillets.

Je vais vous entretenir sur les éléments du règlement de zonage qui vous touchent particulièrement ou qui sont différents de votre ancien règlement, dépendamment de l'ancienne municipalité où il s'appliquait.

Notez que lors de votre demande de permis de construction, si l'usage ou les nouvelles normes dans les nouveaux règlements de zonage, lotissement et construction sont différents, il y aura effet de gel. C'est-à-dire, que l'inspecteur en bâtiment ne pourra émettre de permis, entre l'avis de motion et l'entrée en vigueur des dits règlements.

Chapitre 5 : Usages et constructions.

Cette nouvelle classification regroupe maintenant (au lieu que par code) les usages et constructions qui se rapportent à ces usages selon leurs natures, leurs caractéristiques physiques et leurs degrés d'interdépendance, leurs effets sur la circulation, les nuisances occasionnées, les inconvénients (dangers) nouveaux ou accidentels qu'ils peuvent représenter, la commodité du voisinage ou pour l'environnement naturel.

Nous avons 11 grands groupes d'usages ayant chacun des classes d'usages. Ces groupes d'usages sont :

- Habitation
- Commerce et Service
- Hébergement et restauration
- Culture, récréation, divertissement et loisirs
- Parc et espace sportif
- Public et institutionnel
- Service d'utilité publique
- Extraction/mine
- Agriculture
- Foresterie

Chapitre 6 : Usage Principale, complémentaire et domestique

Nous introduirons une nouvelle notion, l'usage domestique. On entend par usage domestique, toute activité professionnelle, de services ou artisanale pratiquée sur une base lucrative comme usage secondaire à un usage principal résidentiel. Cependant, il y a des critères d'implantation à respecter.

Chapitre 7 : Bâtiments principaux, bâtiments complémentaires et les accessoires.

- L'implantation du bâtiment principal :

Nouvelles dispositions d'assouplissement, concernant la marge de recul avant d'un bâtiment construit entre 2 bâtiments existants ou adjacents à un emplacement construit. La marge peut-être inférieure à la marge prescrite à la grille de spécification.

- Corridors routiers :

Dans les corridors routiers (routes numérotées), la marge de recul minimale est de 22.86 mètres. Il y a également des assouplissements s'il y a des constructions adjacentes.

- Bâtiments complémentaires :

Nombre maximal : Nombre maximum de deux (2) bâtiments accessoires dans les zones résidentielles, institutionnelles et commerciales. Ne s'applique pas dans les autres zones

Superficie maximale : Zone résidentielle

- garage privé 75 m²;
- remise à jardin 20 m²;
- serre 13 m².

Superficie maximale totale des bâtiments complémentaires 15 % de la superficie totale du terrain.

Hauteur maximale : nouvelle disposition, la hauteur maximale d'un bâtiment complémentaire de doit pas dépasser la hauteur totale du bâtiment principal, sauf dans les zones agricoles.

- Accessoires :

Nouvelle notion; on entend par construction accessoire; clôture, haie, stationnement, thermopompe, foyer, piscine, antenne, enseigne, fosse septique, puits artésien, un réservoir, un équipement de jeux, etc. ...

Chapitre 8 : Enseignes, affiches et panneaux réclames.

L'élément le plus important à retenir concernant les enseignes dérogatoires est que: « Dans les 5 ans suivant la date d'entrée en vigueur du présent règlement, tout enseigne dérogatoire situé dans les zones ca et cv devra être modifié ou remplacé de façon à être conforme à la présente réglementation. »

Le CCU veut uniformiser les enseignes à l'intérieur du noyau urbain.

Chapitre 9 : Sites d'intérêt patrimoniaux, historiques ou culturels.

Il y a quelques normes concernant les bâtiments d'intérêt patrimoniaux, historiques ou culturels. La municipalité compte adopté ultérieurement un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) afin de protéger ses sites d'intérêts.

Chapitre 10 : Protection du milieu riverain.

Toujours les mêmes normes, c'est-à-dire protection de la bande riveraine de 10 à 15 mètres dépendamment de la pente et de la longueur du talus.

Chapitre 12 : Zones inondables, glissement de terrain

Il y a des dispositions particulières aux zones de glissement de terrain.

Mêle-toi de tes affaires... Municipales



Refonte de la réglementation d'urbanisme à Compton (suite)

Chapitre 13 : Contraintes anthropiques.

Le futur règlement de zonage, comporte les dispositions particulières concernant les anciens dépotoirs, parcs de résidus miniers, chemin de fer, carrières et sablières, gazoducs, lignes électriques de 735kv, terrains contaminés et les cours de ferraille et champs de course de véhicules motorisés. Les dispositions proviennent en grande partie du document complémentaire du schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook.

Chapitre 15 : Contrôle de déboisement.

Plusieurs nouvelles dispositions concernant l'abattage d'arbres sont insérées dans le règlement de zonage. Toutes les dispositions proviennent du document complémentaire des schémas d'aménagement de la MRC et initialement du règlement de contrôle intérimaire (RCI).

Chapitre 17 : Accès à la voie publique

Nous reprenons dans ce chapitre, les éléments inscrits au schéma d'aménagement.

Des dispositions concernant les entrées par catégories ont été instaurées. Le nombre d'accès, la largeur et la géométrie des entrées y sont traitées.

Chapitre 18 : Les aires de chargement et de déchargement

Sensiblement les mêmes normes qui s'appliquent dans l'ancien village de Compton.

Chapitre 19 : L'entreposage extérieur

Plusieurs nouvelles dispositions sont introduites dans le règlement de zonage. Nous traitons en particulier de localisation où l'entreposage est permis, sa superficie maximale permise ainsi que sa hauteur maximale. De plus, il y aura des prescriptions particulières pour les usages résidentiels et non résidentiels.

Chapitre 20 : Les constructions et usages temporaires

Au niveau des nouvelles normes introduites, mentionnons la vente extérieure de produits agricoles, les marchés extérieurs divers, les cirques et foires, les roulottes d'utilité et le plus important les ventes de garage. En effet, il ne sera permis que deux ventes de garage par année (2 fins de semaine l'an). De plus, le requérant devra obtenir un certificat d'autorisation auprès de l'inspecteur en bâtiment et devra satisfaire à des dispositions particulières.

Chapitre 21 : Le paysagement du terrain

Ce chapitre traite particulièrement de l'entretien des terrains, de l'aménagement paysager, du triangle de visibilité et des clôtures, murs et haies.

Chapitre 27 : Les camps de chasse

Une nouvelle implantation est permise sans autorisation de la CPTAQ, soit les camps de chasse de moins de 20 m. c. de

superficie de plancher pour chaque 20 hectares de terrain boisé. Pas d'eau, ni électricité, ni toilette ne sont autorisées.

Chapitre 29 : L'entreposage de boues municipales stabilisées et de boues primaires et secondaires de traitement des eaux usées.

Chapitre 30 : Distances séparatrices à l'égard de la gestion des odeurs en milieu agricole

Chapitre 31 : Dispositions relatives à certaines productions animales

Ces dispositions du chapitre 29 à 31 proviennent du document complémentaire du schéma d'aménagement et plus particulièrement du règlement de contrôle intérimaire (RCI).

Chapitre 32 : Les droits acquis

Les éléments les plus importants à retenir pour les droits acquis sont que : il y a perte de droit acquis lorsque l'usage a été abandonné, a cessé ou a été interrompu pendant au mois 12 mois consécutifs. Il y a également des dispositions particulières concernant les agrandissements d'un usage ou d'une construction protégée par droits acquis.

Finalement, les infractions et les pénalités ont été augmentées ainsi que celles touchant l'abattage d'arbres.

Réservée 154 //
Tél. : 849-2068
Cell. : 572-7196

Réservée 154 //
Tél. : 849-2068
Cell. : 572-7196



FRAÇOIS VARASSE & CHANTAL RAYMOND

Pour vos réceptions extérieures

Mesures gratuites
Disponibles

Nous faisons l'installation
Sur le terrain de votre choix

Si ce vous
TENTES

Visitez notre site web

www.dramadate.com/tentes/locationvarasse

EXCAVATION CAMIL BARRETTE INC.

- Pelle hydraulique
- Travaux agricoles & forestiers
- Godet drainage
- Godet fossé



**8260 Rte. Louis-S. St-Laurent
Compton, Qué. J0B 1L0**

R.B.Q. 0272-0814-57

Tél. : 849-6823

Cell. : 572-2808

Pag. : 577-8764

Mêle-toi de tes affaires... Municipales



Refonte de la réglementation d'urbanisme à Compton (suite)

RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Au niveau du règlement de lotissement, nous introduisons quelques nouveautés. La plus importante est l'annexe A, qui est une grille qui détermine les superficies et dimensions des terrains par zone.

Ce qui est important de mentionner, c'est que les normes de lotissement sont différentes et plus sévères :

Voici, les nouvelles normes :

Terrain non desservi en zone agricole :

Superficie minimale :	5000 m ²
Largeur minimale :	50 m ²
Profondeur minimale :	50 m ²

Terrain non desservi en zone blanche :

Superficie minimale :	3000 m ²
Largeur minimale :	50 m ²
Profondeur minimale :	60 m ²

Notez que les terrains en bordure des routes numérotées doivent avoir les dimensions suivantes :

Terrain non desservi en zone agricole :

Superficie minimale :	5000 m ²
Largeur minimale :	75 m ²
Profondeur minimale :	65 m ²

D'autres normes s'appliquent pour des terrains en bordure des cours d'eau, pour des terrains desservis, pour des terrains commerciaux ou industriels, pour des résidences jumelées, etc.

Chapitre 3 : Superficies et dimensions minimales des terrains

Le nouveau règlement de lotissement permettra des cas d'exception concernant la dimension des terrains situés sur la ligne intérieure ou extérieure d'une courbe, pour des terrains en bordure d'un cours d'eau ou pour utilité publique.

Les autres normes du règlement de lotissement sont sensiblement les mêmes que nous avons présentement.

RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

En ce qui concerne le règlement de construction, les nouvelles normes vous touchant le plus sont :

- Que tout bâtiment principal et tout bâtiment complémentaire de 20 m² doivent être érigés sur des fondations de béton coulé, de blocs de maçonnerie ou sur dalle de béton.
- Tout logement muni d'un pôle à bois, un garage attenant ou un système de chauffage à combustion doivent être munis d'un avertisseur de monoxyde de carbone.
- Le chapitre 6, traite de l'interdiction du blindage et de la fortification d'une construction ou d'un bâtiment. Cette norme provient du schéma d'aménagement de la MRC.

RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Pour ce qui est du règlement sur les permis et certificats, nous retrouvons plusieurs nouveautés qui vont toucher les citoyens de Compton.

Voici, les principales modifications :

- un permis ou certificat ne pourra être renouvelé qu'une seule fois pour la même durée que celle accordée lors de son émission.
- Lors de la demande de permis de construction, la municipalité exigera plusieurs documents tels que plans, test de percolation, plan et devis de l'élément épurateur, plan signé par un architecte pour des travaux commerciaux ou industriels, etc.
- En plus des autres certificats d'autorisation, il sera nécessaire également d'obtenir un certificat d'autorisation pour les ventes de garage et l'accès aux

voies publiques.

- Au niveau des tarifs pour l'émission des permis, il y aura une légère augmentation sur certaines catégories de permis. Pour ce qui est du coût des certificats, ceux-ci sont uniformisés à 20.00 \$.

RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Avant ce règlement était inséré dans le règlement sur les permis et certificats. Au niveau des conditions d'émission il n'y a pas de changement.

AUTRES RÈGLEMENTS

Étant donné que les autres règlements ne seront pas adoptés en même temps que ceux décrits antérieurement, je vous en parlerai dans une autre chronique.

Espérant que ce résumé des nouveautés de la réglementation d'urbanisme à venir vous permettra une meilleure compréhension de celle-ci.



Mêle-toi de tes affaires... Municipales



Cueillette de gros rebuts

BIG OBJECTS COLLECTION

Printemps 2002
Spring 2002

Branches : Coupez-les en longueur de 4 pieds et attachez-les en paquets.

Font partie de cette cueillette : Les meubles et électroménagers, tels que réfrigérateurs, cuisinières, tables, chaises...

Sont spécifiquement exclus de cette cueillette :

a) les matériaux secs comprenant les résidus broyés ou déchiquetés qui ne sont pas fermentescibles et qui ne contiennent pas de déchets dangereux, les bois tronçonnés, les débris de démolition et d'excavation tels que les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie, les morceaux de pavage, la terre et la poussière, qui ne peuvent être ensachés;

b) les déchets dangereux se regroupent principalement dans cinq (5) catégories: pesticides, produits nettoyants, peintures et solvants, produits liés à l'utilisation et à l'entretien de l'automobile et autres;

c) les carcasses de véhicules automobiles, les terres et les sables imbibés d'hydrocarbures et les boues;

d) les rebuts pathologiques, les cadavres d'animaux;

e) les déchets liquides de quelque nature que ce soit;

f) les déchets résultant des activités de production industrielle ou commerciale (transformation, traitement, assemblage, etc.);

g) les explosifs, les armes explosives, la dynamite, les fusées, les balles, les grenades;

h) les contenants pressurisés, tels que les bonbonnes au gaz propane, les bouteilles d'acétylène, etc.

Ancien territoire
de Compton :
27 mai

Ancien territoire
de Compton Station :
29 mai

**Déposez vos rebuts
pour 6h00 am**

Collecte de résidus domestiques dangereux

**Organisée par la
Régie inter municipale de gestion des
déchets solides de la région de Coaticook**

SAMEDI LE 29 JUIN 2002 de 9h à 15 h

Produits acceptés :

Peintures, solvants, herbicides, insecticides, huiles, piles sèches, batteries de véhicules, etc.

Lieu de dépôt :

Coop des Cantons de Coaticook
96, rue Main est
Coaticook

À VENDRE

Bois de chauffage en 16 pouces

Piquets de clôture
6 pieds de long

Madriers 2 par 4, 2 par 6 et
2 par 8, en longueur de 12 et 16
pieds de long.

Téléphone **822-1880**
après 18 heures

Mêle-toi de tes affaires... Municipales

INFO-MUNICIPALITÉ

HORAIRE DU BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h

Téléphone: 835-5584

Télécopieur: 835-5750

Pour les urgences -

Pagelette numéro - 573-4374

Session du conseil : les 1^{er} et 3^e mardis du mois à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville

CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour l'ancien territoire de Compton :
Cueillette les lundis

Pour l'ancien territoire de Compton
Station : Cueillette les mercredis

Vos ordures doivent être en bordure de la route pour 6 h le matin..

CUEILLETTE SÉLECTIVE

La collecte sélective se fera selon les dates habituelles de votre secteur. La collecte sélective a lieu durant les congés fériés, sauf les jours suivants : Noël et le jour de l'An. Veuillez déposer vos bacs avant 7 h le matin.

Bacs à récupération - 5 \$ à l'hôtel de ville

PERMIS DE CONSTRUCTION - COURS D'EAU

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation, d'installation d'une piscine, d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau ?

Veuillez communiquer avec M. Alain Beaulieu, inspecteur en bâtiment et environnement au - 835-5584 ou

au - 835-5436 afin d'obtenir un permis au préalable ainsi que toutes les informations nécessaires concernant les usages autorisés dans votre secteur et les normes d'implantations.

PERMIS DE FEU

Permis de feu d'artifices obligatoire sous peine d'amende. 835-5584

Ne serait-ce que pour votre protection et celle du voisinage.

LICENCE DE CHIENS

10 \$ - OBLIGATOIRE

SYSTÈME D'ALARME

Enregistrement à l'hôtel de ville

*Une équipe de spécialistes
à votre service*



Desjardins

**Caisse populaire Desjardins
des Verts-Sommets de l'Estrie**

Siège social : 155, rue Child, Coaticook • Téléphone : 849-9822

Centres de service : Compton

Tél. : 835-5475

East Hereford

Tél. : 844-2327

Martinville

Tél. : 835-5715

Ste-Edwidge

Tél. : 849-2264

St-Herménégilde

Tél. : 849-4043

Waterville

Tél. : 837-3111

INVITATION SECTEUR SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Assemblée générale de la
Table d'Action Communautaire
et présentation du plan d'action
stratégique 2002-2007

Dans le cadre de la planification stratégique de la région de Coaticook pour 2002 - 2007, le secteur socio-communautaire invite la population, ainsi que ceux et celles travaillant de près ou de loin dans le secteur socio-communautaire, de même que les intervenants et élus municipaux intéressés par l'évolution de ce secteur à assister à une rencontre.

DATE : le 16 mai 2002
HEURE : 19h00
ENDROIT : Centre communautaire Élie Carrier
464, rue Merrill, Coaticook.

Suite à l'assemblée générale de la TAC, le plan d'action du secteur socio-communautaire pour la période de 2002- 2007 sera adopté.

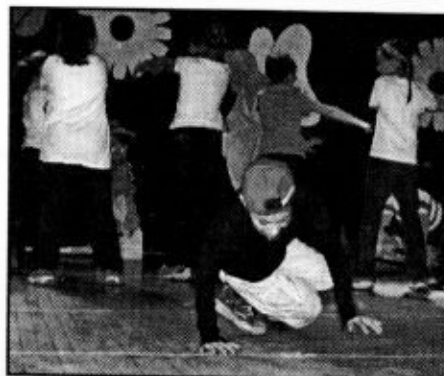
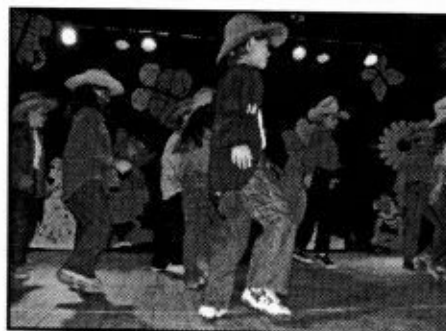
Le plan d'action du secteur socio-communautaire s'intégrera dans le plan d'action multisectoriel qui sera présenté lors du forum régional se tenant à l'automne 2002. Le forum permettra d'adopter les priorités régionales pour les cinq prochaines années.

Pour de plus amples informations vous pouvez communiquer avec Christiane Thibault, coordonnatrice de la Table d'action communautaire de la MRC de Coaticook, 849-3343

Spectacle de l'école Sy-ghi danse

Plus de 300 personnes de la région se rassemblaient à Ste-Edwidge le samedi 4 mai dernier pour admirer la prestation de soixante-dix jeunes élèves de l'école Sy-ghi Danse dirigée par Mme Ghislaine Dallaire de Compton. Un spectacle haut en couleur et très enlevé. Sous forme de soirée informelle, toute la famille pouvait danser entre les présentations chorégraphiques des jeunes danseurs. On s'est bien amusé. olé! olé!

**Au nom de tous les enfants.
Merci Ghislaine!**



Bière
Vin

Bonichoix



Marché Grégoire et filles

8 Chemin Hatley, Compton, Qc



(819) 835-5492

Sylvie Dupont
Claude Grégoire, prop.

LES DÉPANNEURS

BONI SOIR



Lundi au vendredi
6h à 23h

Samedi 7h à 23h

Dimanche 8h à 22h

LE RELAIS DU DOMAINE

Prop. NELSON LUCE

36, Principale Sud
Compton (Qc) JOB 1L0
Tél./Fax : (819) 835-9448



Recherché pour une expérience culturelle

En juillet, l'Unité Notre-Dame, dont font partie Johnville, Martinville, Ste-Edwidge, Waterville et Compton, accueillera des jeunes de différents pays. Ces derniers seront de passage en Estrie avant d'aller à Toronto pour les JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse). A cette occasion, ils iront rencontrer le pape à Toronto. Cinquante (50) jeunes viendront dans l'Unité Notre-Dame du 17 au 22 juillet. La Maison Provinciale des Sœurs Servantes du St-Coeur de Marie accueillera la plupart d'entre eux pour l'hébergement. Il va sans dire que cet hébergement demande beaucoup de préparation, d'organisation et beaucoup de bénévoles (préparation des repas, entretien ménager, faire la vaisselle). Lors du séjour, beaucoup de visites et d'activités régionales et diocésaines sont prévues, nous aurons un grand besoin de bénévoles pour le transport de ces jeunes. Peu importe votre disponibilité (quelques heures, 1 journée ou 5 journées) votre engagement sera grandement apprécié. Déjà, vous pouvez nous contacter pour donner votre nom ou prendre plus d'informations.

Ginette : 835- 5236

Claire : 835-5598

Micheline : 835-5718

Pascal : 835-9349

Bénévoles de l'année

Monsieur et Madame Lucille et Léonel Drouin de Compton sont nommés bénévoles de l'année par le Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook lors du banquet annuel des bénévoles tenu au Centre communautaire Élie-Carrier le 26 avril dernier. Félicitations à ces grands bénévoles de Compton !

Il nous fait plaisir de publier ici l'éloge qui leur a été fait lors de cette soirée.

Ils s'en vont main dans la main

Ou bien chacun leur chemin

Tous les deux sèment le bonheur

La bonté et la douceur

La chaleur, la joie, le rire

Partout où ils passent, ils ont le sourire

Aimer et aider les gens

Voilà les raisons de leur dévouement

Ils donnent tous les deux sans compter

Et cela en toute simplicité

Que ce soit pour des visites amicales

Ou l'implantation d'un comptoir familial

Que ce soit pour trouver des commanditaires

Ou bâtir un centre communautaire

Que ce soit pour l'accompagnement en fin de vie

L'accompagnement-transport aussi

Les festivals

Les causes sociales

Nous pouvons compter sur eux

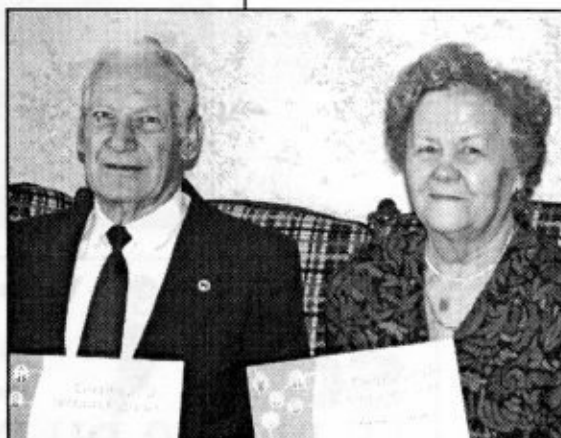
Tout pour rendre les gens heureux

Ils sont tous les deux « Lions »

Pas de rapport avec l'horoscope comme de raison

« il l'aime beaucoup sa Germaine »

« Parce que c'est elle qui gère et c'est elle qui mène » !



Léonel et Germaine Drouin

« Tout ce que nous souhaitons, c'est de transmettre à nos enfants et à toute la génération qui monte cette tradition d'entraide. C'est tellement nourrissant ! »

La popote roulante de Compton fête son dixième anniversaire



MADAME
YOLANDE PARÉ
Maître d'oeuvre
de la Popote
Roulante
de Compton

Il y a 10 ans, le Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook étendait « ses semences » dans la M.R.C., Une représentante de la communauté de Compton au Conseil d'administration, Mme Louisette Binet, recruta quelques bénévoles pour répondre à la demande de la population de Compton. Un service de Popote roulante germa dans l'âme de

Mme Yolande Paré. Elle a pris à cœur son développement. Des démarches ont été faites auprès du C.A.B. de Coaticook, où un service similaire existait déjà, afin de l'adapter et l'implanter à Compton. Tout le monde se mit à l'ouvrage. Le CAB a guidé

la bénévole et a facilité les démarches administratives nécessaires au bon fonctionnement (création de fiches d'inscription, trajets, etc.). Les critères d'admissibilité étaient semblables à ceux de Coaticook.

La Caisse populaire de Compton a participé financièrement à l'achat de matériel. Les repas ont été préparés par un restaurateur et par la suite par une institution privée. Le coût des repas fut de 3,50 \$ et le service fut dispensé les mardis et les jeudis. C'est ainsi que naquit la popote de Compton! Au début Mme Paré fut responsable, et elle a tout assumé dans le détail. Au fil des jours, d'autres demandes se sont ajoutées et de nouveaux bénévoles sont arrivés. Pendant les 10 années d'existence, il y a eu quelques changements et ajustements afin d'améliorer le service. Aujourd'hui, la Popote de Compton est bel et bien vivante. Le service fonctionne avec l'aide précieuse de 8 bénévoles (Marcelle Veilleux, Jeannine

Lafont, William Robitaille, Claire Gagnon, Clémence Chappelaine, Louisette Binet (responsable depuis 4 ans), Bérénice et Gabriel Lapointe. Des organismes de Compton ont contribué par leur financement, au maintien du Service de la Popote dont le Comptoir familial et les Chevaliers de Colomb. Merci à toutes et à tous les bénévoles qui ont participé généreusement en consacrant leur temps et leur énergie. Merci aussi à celles et ceux qui ont cru à la Popote roulante et qui ont permis que ce service fête son 10e anniversaire!

Texte reproduit du :
BULLETIN D'INFORMATION DU CAB



Difficile de ne pas remarquer cette nouvelle affiche à la sortie nord de Compton sur la route Louis S. St-Laurent. Cette nouvelle résidence est la propriété de Madame Isabelle Breault et de Monsieur Donald Pouliot. Leur installation appelée **Ferme Donabelle**, se situe sur l'ancien fond de terre de M. Maurice Jouis. La ferme offrira un service d'auto-cueillette de la fraise ainsi que la vente de fraises déjà cueillies. Cette année la fraisière s'étend sur deux acres. Trois acres de plus sont en préparation pour une récolte en juin 2003. La Ferme Donabelle fera également de la culture céréalière.

Ça bouge sur la rue principale!

De l'action au Hameau!

Après des années de tranquillité, le secteur du Hameau connaît un nouveau développement. Les premières constructions commencent à poindre. Monsieur Doris Jean et Madame Diane Gagné y bâtissent deux immeubles de 2 logements. Et ce n'est que le début...

Mais chut!

On peut pas en parler tout de suite....



Mêle-toi de tes affaires... Municipales



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



**Les Explorateurs
de Compton (OTJ)**

Les Explorateurs de Compton est un organisme à but non-lucratif qui existe depuis 17 ans et qui a comme mandat de s'occuper de mettre en place des activités estivales (camp de jour) pour les jeunes de 5 à 12 ans.

L'OTJ a un besoin urgent de nouveaux bénévoles au sein de son conseil d'administration pour lui permettre de poursuivre ses activités. Le nouveau comité devra être formé sous peu pour permettre la planification de la prochaine saison.

Malgré cet avis publié à plusieurs reprises, aucun bénévole ne s'est manifesté.

S'il n'y a pas de nouveau comité il n'y aura pas d'OTJ cette année !

Toute personne intéressée à faire partie de ce nouveau comité

S.V.P. contacter



**Suzanne Couture
835-9139**



S.V.P. répondre au sondage en page 27.

11 serres pleines à craquer

Nous payons les taxes pour vous



Jardinière
standard de
10 pouces

2/25\$

Vivaces
à partir de

99¢

Géranium
à partir de

~~50¢~~

Fines herbes
à partir de

50¢

Boîtes à fleurs
à partir de

1.99

Ouvert 7 jours

Les Serres L.G.L.

180, Ch. Couture, Compton 835-5250

Refuge Mimo

**Vente de Hot-Dog à 1 \$ (Jus 0,25 \$)
et Vente de garage**

Pour venir en aide au refuge mimo

Venez visiter le refuge Mimo et nous encourager :

Le Samedi 8 juin de 11h à 16 h.
860, Chemin du Brûlé
Compton

Tel : **837-2613**

Nous aurions besoin de jouets en plastique pour notre nouveau terrain de jeux. Nous sommes aussi à la recherche d'une petite piscine.

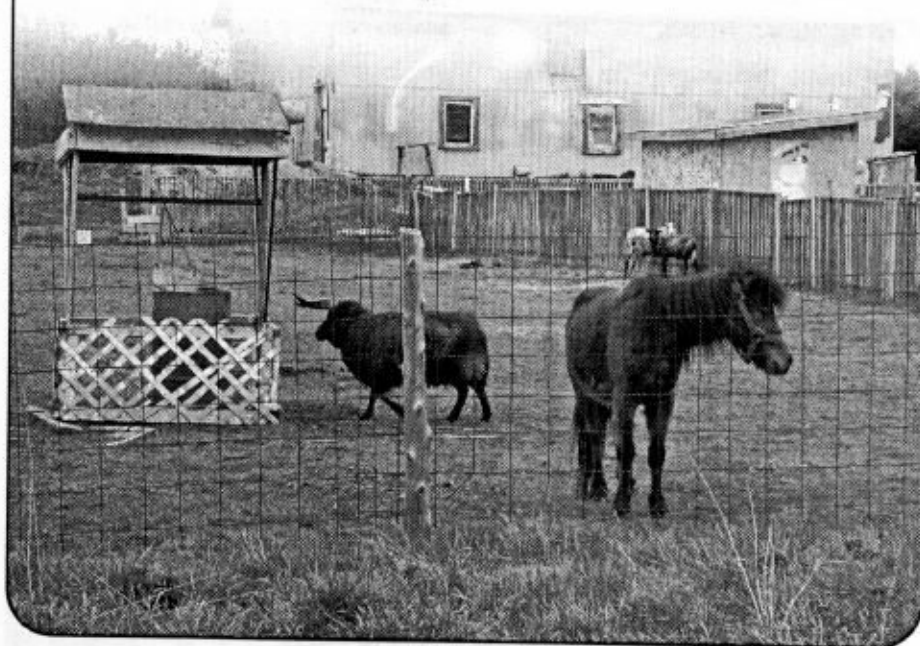
MME MARIE-PAULE
GAUDREAU MORIN

Le Refuge Mimo est la propriété de Mme Marie-Paule Gaudreau qui au décès de son mari a abandonné son emploi à l'école Des Arbrissaux pour se concentrer à sa mission d'aide aux animaux malenoints.

Depuis 1983, le refuge Mimo recueille et héberge plusieurs dizaines d'animaux animaux abandonnés, maltraités ou handicapés. Des nombreux chiens, un âne, des chèvres, un lama et toutes sortes d'autres bêtes en besoin ont été chaleureusement accueillis par le refuge et semble y vivent maintenant des jours heureux.

Un groupe de bénévoles soutient Mme Gaudreau dans les tâches de sa ferme d'accueil. Le refuge jouit également du soutien de différentes compagnies et de bienfaiteurs pour la moulée à chiens, le foin, la litière des animaux et certains équipements.

Le refuge Mimo se fait un plaisir d'accueillir les visiteurs et surtout les enfants curieux d'entrer en contact avec une variété d'animaux de la ferme.



Offre d'emploi

CUISINIER (ère)

Exigences :

- diplômé (e) ou expérience pertinente en cuisine
- rapidité d'exécution, délais à respecter
- aimer travailler avec les enfants
- bonne condition physique

Conditions :

- travail à temps partiel :
27 heures 1/2
- 5 jours/semaine
- cafétéria en milieu scolaire situé à Compton

Pour plus d'informations contacter :
Patricia Lavoie au 835-0138
entre 18 et 20 heures.

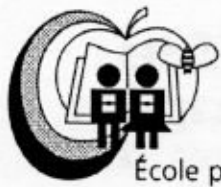
Faire parvenir votre C.V.
avant le 31 mai 2002 à l'attention de :

Cafétéria de Compton Inc
C.P. 324
Compton (Québec)
JOB 1L0

Travailleur à temps partiel demandé.

(max. 3 jours), pour le/la responsable fils/fille/neveu/niece de cultivateur ou forestier, cherchant extra expérience avec grande initiative, acceptant salaire très moyen, et ayant transport pour un rang près de la route 143 et Compton/Waterville.

Laisser au numéro de téléphone :
1 (514) 484-5798 les détails importants
tels que travail dans le passé, ambition et
votre numéro de téléphone.



École primaire
Louis-St-Laurent
Compton

École Louis-St- Laurent...

Tous les élèves de la classe de 2^e/3^e année avec le support de leur enseignante Lucille Pitre ont participé au concours « Dix mots pour créer ». Ce concours est organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec avec la collaboration de l'Association québécoise des professeurs de français.

Près de 60 écoles primaires et secondaires ont participé au concours et envoyé les meilleurs textes de leurs élèves pour la sélection nationale. Le jury national a reçu 325 textes ou poèmes qui devaient inclure les dix mots proposés pour la Francofête 2002 en éducation : arbre, curiosité, horizon, lumière, magique, mémoire, regard, rythme, sourire et tendre.

Sur ces 325 textes, 4 lauréats du primaire ont reçu comme prix un dictionnaire Larousse des jeunes. Parmi ces quatre élèves, deux de notre école ont été choisis.

Daphnée Lapointe Dupont et
Anne-Sophie Lachance

Voici donc leur création.

Bravo à nos deux gagnantes!

**Bravo à tous les participants
de la classe de 2^e/3^e!**

Bravo à Lucille!

**Nous, les amis de l'école
Louis-St-Laurent sommes
fiers de vous!**



Ma planète

Sur ma planète Curiosité...

Il y a un arbre toujours gêné,

Il y a l'horizon noir,

Qui a une longue mémoire.

Sur ma planète Curiosité...

Les Curiositants sont orangés,

Les petits chiots sont magiques,

Et très féériques.

Sur ma planète Curiosité...

Il y a beaucoup de sourires d'amitié,

Il y a des regards tendres,

Qu'on dessine dans le creux des cendres.

Sur ma planète Curiosité...

Les personnes sont respectées,

Les lumières éclairent,

Et le rythme est vert.

ANNE-SOPHIE LACHANCE
3^{ème} année



La nature me parle

Ce que la nature me dit...

C'est que le renard est rusé.

Que le koala a un regard magique.

Que le lion a un sourire éclatant.

Ce que la nature me chante...

*C'est que le loup
a la plus belle voix de la forêt.*

Que le criquet a un rythme fantastique.

*Que le vent si tendre
a une mélodie qui épanouit*

Tous les arbres des bois du voisinage.

Ce que la nature m'explique...

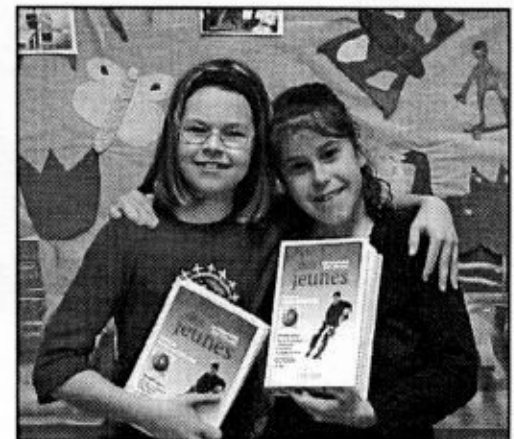
*C'est que l'écureuil
a une mémoire incroyable.*

*Que la grenouille
a une curiosité illimitée.*

*Que le lièvre
admire l'horizon tous les matins*

*Peu longtemps après
que la lumière soit apparue.*

DAPHNÉE
LAPOINTE DUPONT
3^{ème} année



Anne-Sophie Lachance et
Daphnée Lapointe Dupont

Écho de l'école L. St-Laurent

Spectacle des activités parascolaires de Compton

Des jeunes dont on peut être fiers !

Le dimanche 14 avril dernier, près de 300 personnes s'étaient réunis à la Polyvalente la Frontalière de Coaticook pour le spectacle de fin d'année des activités parascolaires de Compton.

Près de 70 enfants participaient à ce spectacle haut en couleurs. Les spectateurs ont eu droit à plusieurs numéros de ballet-jazz, une pièce de théâtre en anglais ainsi que des démonstrations de karaté. Une exposition de peinture à l'huile faisait également partie de ce spectacle.

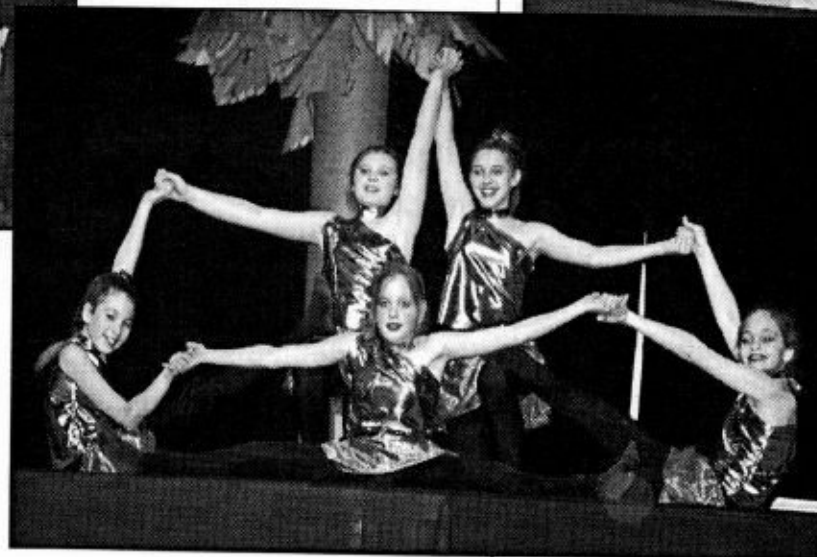
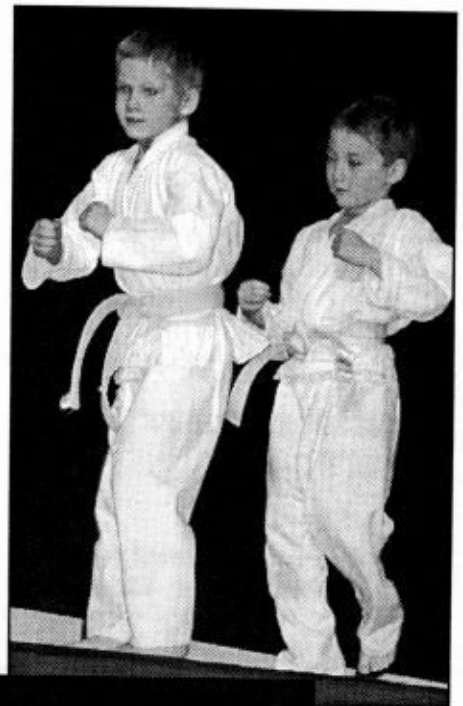
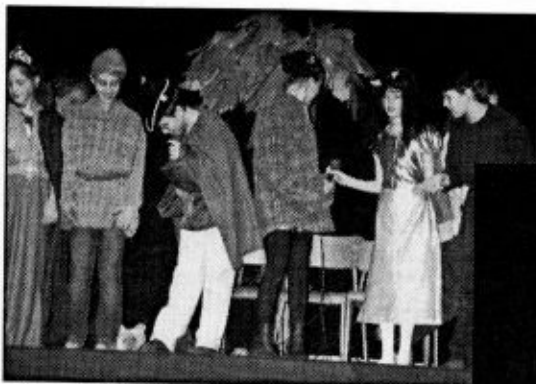
Le confort de la salle, le son, l'éclairage ainsi que les belles performances de tous les participants ont fait de cette journée un souvenir inoubliable pour tous ceux y ayant participé.

Cette journée fut possible grâce aux professeurs Marc Bouchard, Mélanie Goulet, Alice Vanasse et Lorraine Dean pour leur présence constante tout au long de l'année ainsi qu'à leur grande implication. Il ne faut pas oublier les parents de tous les enfants ayant participé au spectacle. Grâce à leur participation, les enfants ont pu donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le comité du spectacle était composé des membres du comité des activités parascolaires pour l'année 2001-2002, soit Céline Labrie, Julie Lehouillier, Caroline Lapointe et Brigitte Hébert. À ces personnes s'étaient rajoutées Élane Caron, Josée Madore, Sylvie Grégoire, Sarah et Geneviève Grégoire afin que ce spectacle soit une réussite.

Merci à tous pour leur implication et leur participation !

BRIGITTE HÉBERT,
Comité des activités parascolaires de Compton





Lieu historique national Louis-S.-St-Laurent

ÉMOTIONS À L'HORIZON !

Le 11 mai prochain, le lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent ouvre ses portes au public. Le personnel est fin prêt pour accueillir les nombreux visiteurs qui vivront cette année une saison riche en émotions. Tous sont les bienvenus du 11 mai au 2 septembre, de 10 h à 17 h, et du 3 au 29 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Les groupes peuvent réserver jusqu'au 31 octobre.

Du 1er juillet au 1er septembre, une vague d'activités déferle sur Compton lorsque "St-Laurent s'endimanche". De fait, tous les dimanches, les gens pourront se divertir et s'instruire tout en s'amusant grâce à une panoplie d'événements, réalisés en collab-

oration avec les Compagnons du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent.

À l'aide de guides-interprètes, imprégnez-vous d'histoire, d'un mode de vie effacé par le temps. Découvrez ou revivez l'époque d'un premier ministre en visitant le magasin général paternel et la maison natale où mille et un objets d'origine vous fascineront. De plus, assistez à un impressionnant spectacle multimédia qui passe en revue l'homme, sa carrière et son époque.

Enfin, rafraîchissez-vous ou pique-niquez à l'ombre des arbres centenaires du jardin historique.

Renseignements :
FRANCE PROVENCHER
Régisseur

Lieu historique national
du Canada Louis-S.-St-Laurent

Tél. : (819) 835-5448

Louis S. St. Laurent National Historic
Site of Canada
6790 Route Louis-S.-St-Laurent
Compton, Quebec
JOB 1L0

EXCITEMENT IN STORE!

This coming May 11th, the Louis S. St.-Laurent National Historic Site of Canada is opening wide its doors. The staff is ready and waiting to greet and accompany the numerous visitors who, this year, will experience a season abounding in feelings and excitement. All are welcome from May 11th to September 2nd, from 10:00 a.m. to 5:00 p.m., and from September 3rd to September 29th, from 10:00 a.m. to 12:00 p.m. and from 1:00 p.m. to 5:00 p.m. Groups may continue making reservations for visits until October 31st.

From July 1st to September 1st, Compton will lay out a copious spread of activities as "St-Laurent s'endimanche" (St-Laurent Gets Decked Out in its Sunday Finest). In fact, every Sunday visitors will have the

opportunity of having fun while learning, thanks to a full range of events conducted in collaboration with the Louis S. St. Laurent National Historic Site's Companions.

With the assistance of guide-interpreters, steep yourself in history, and away of life that has faded with time. Discover and relive the era of Prime Minister St-Laurent by a visit to his father's general store and his own birthplace, home to a hundred-and-one fascinating objects. In addition, watch an amazing multimedia show that offers an overview of the man, his accomplishments and his times.

Finally, enjoy refreshments offered on site, or picnic under the shade of decades-old trees in the historical garden.

Information:
FRANCE PROVENCHER
Superintendent

Louis S. St. Laurent National Historic
Site of Canada

Tel.: (819) 835-5448

Louis S. St. Laurent National Historic
Site of Canada
6790 Route Louis-S.-St-Laurent
Compton, Quebec
JOB 1L0

Rallye photo organisé par les membres de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook

Sous la présidence d'honneur de monsieur Michel Belzil, préfet de la MRC

Les membres de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook invitent toute la population le dimanche 2 juin à partir de 10 heures à un rallye photo. Le départ se fera du CRIFA, rue Morgan, à Coaticook. Vous êtes invités à découvrir à travers ce rallye les beautés paysagères, l'architecture extraordinaire, les sites et les personnages de notre histoire. Une caméra jetable sera remise à chaque conducteur. Vous aurez à prendre des photos tout au long du parcours et vous aurez aussi à répondre à un certain nombre de questions dont vous trouverez les réponses en parcourant les municipalités que vous traverserez. Le trajet que vous aurez à parcourir sera contenu dans une capsule que vous pigerez au CRIFA.

Il ne s'agit pas d'un rallye vitesse, il s'agit d'un rallye découverte, beauté, détente. C'est une activité à faire en famille ou avec des amis, amies. Le rallye est gratuit, mais il faut s'inscrire en complétant la fiche d'inscription ci-dessous et en la retournant ou en communiquant les informations par téléphone, par courriel ou par télécopieur à la MRC au plus tard le 17 mai. Jus, café, beignes, fruits vous attendent au départ. Une liste de postes d'essence, de casse-croûte et restaurants pour le midi, sera contenue dans la pochette que l'on vous remettra au CRIFA avec les indications et les cartes nécessaires pour le rallye. Vous pouvez tout aussi bien apporter un pique-nique. Au retour, un goûter composé de produits du terroir sera servi. Nos artistes

agrémenteront la journée. Des prix de participation seront offerts au retour. Ce rallye photo est donc une occasion unique de visiter ce qui petit à petit deviendra le circuit culturel et patrimonial de la MRC de Coaticook et qui, nous l'espérons sera enrichi au fil des ans pour constituer notre contribution à l'attrait touristique de notre MRC.

NICOLE DORIN
présidente

Table de concertation culturelle
de la MRC de Coaticook



Fiche d'inscription au Rallye Photo «circuit culturel M.R.C.»

Je participerai au *Rallye photo* le 2 juin 2002 et je serai accompagné(e) de _____ personnes.
(nombre)

Voici mes coordonnées :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Retourner votre fiche d'inscription avant vendredi, 17 mai 2002 (par courrier, télécopieur ou courriel) à :

Shirley Lavertu
M.R.C. de Coaticook
294, St-Jacques Nord
Coaticook (Québec)
J1A 2R3

Michele Lavoie
Département d'EPP
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Tél : 849-9166
Télécopieur : 849-4320
Courriel : mrc.culture@videotron.net

Tel. (819) 849-2088
Telecopieur: (819) 821-8048
Courrier électronique: mlavoie@courrier.usherb.ca

L'indemnisation à la caisse : vous en êtes-vous prévalu ?

L'Office de la protection du consommateur (OPC) a mis en place l'année dernière une nouvelle réglementation en matière d'indication et d'exactitude des prix qui prévoit, grâce à la Politique d'exactitude des prix qui s'y rattache, une indemnisation immédiate des consommateurs en cas d'erreur de prix en leur défaveur à la caisse.

Une meilleure protection de s consommateurs

Cette politique avant-gardiste impose aux commerçants qui n'étiquettent plus individuellement les articles mis en vente

dans leur commerce un devoir d'indemnisation immédiate en cas d'erreur dans l'exactitude des prix en défaveur du client. Elle prévoit une compensation monétaire du consommateur, même après avoir complété une transaction à la caisse.

Cette nouvelle réglementation autorise les commerçants qui le désirent de s'exempter de l'obligation d'étiqueter individuellement chacun des articles mis en vente dans leur commerce. En contrepartie, ils doivent respecter certaines conditions comme l'utilisation d'une base de données unique, l'installation de bornes de vérification des prix (lecteurs optiques), l'émission de reçus de caisse détaillés et, aussi, adopter une Politique d'exactitude des prix. Cette politique doit être affichée dans leur établissement et être visible à côté de chaque caisse enregistreuse.

Payez-vous le bon prix ?

En tout temps, le prix que vous payez pour un produit doit correspondre au prix annoncé par le commerçant. Aussi, si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, vous pouvez exiger que le commerçant vous remette gratuitement ce produit, s'il coûte 10 \$ ou moins. Dans le cas d'un produit de plus de 10 \$, le commerçant devra d'abord corriger le prix de l'article et vous consentir un rabais de 10 \$ sur le prix corrigé.

À titre d'exemple, on vous demande de payer la somme de 7 \$ pour un produit alors qu'en réalité celui-ci en vaut 6 \$. Que vous vous rendiez compte de l'erreur avant ou après avoir conclu la transaction, cet article devra vous être remis gratuitement.

Faites valoir vos droits!

Pour un emploi sans pépin

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Étudiants et employeurs sont invités à s'inscrire

Le Placement étudiant du Québec (PEQ), qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, amorce sa saison estivale. Le bureau régional de l'Estrie invite donc les étudiants et les employeurs à s'inscrire à ses services. L'an dernier, plus de 22 000 étudiants au Québec ont trouvé un emploi.

La formation de la relève et le transfert des compétences sont la responsabilité de tous. À cet égard, le PEQ soutient les jeunes dans leur recherche d'emplois et de stages, ainsi que les employeurs dans leur recherche de personnel étudiant. Avec ses services gratuits, le PEQ aide les gens d'affaires à gagner du temps tout en mettant à profit les compétences de la relève.

En plus d'offrir aux étudiants un service de placement dans l'entreprise privée, le PEQ est le seul à offrir des emplois étudiants dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Pour représenter la réalité sociale, 25 % des postes sont accordés à des étudiants issus de communautés culturelles, anglophones, autochtones et allophones.

Les entreprises ont accès sans frais à une banque informatisée de quelques milliers de candidatures étudiantes de toutes les spécialités, pendant toute l'année. Grâce à son processus de présélection, le PEQ est en mesure de proposer rapidement les étudiants qui possèdent le profil le mieux adapté aux exigences des employeurs. De plus, en vertu de certains programmes, il est possible d'obtenir une aide financière pour l'embauche de stagiaires.

ÉTUDIANTS ET EMPLOYEURS, COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS MAINTENANT!

Le bureau régional, situé au : 200, rue Belvédère Nord, bureau 4.03, à Sherbrooke, est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Mme Sonia Ammar assure la coordination des activités du PEQ dans la région de l'Estrie.

Pour nous joindre par téléphone, composez le (819) 820-3241 ou, sans frais, le 1 800 463-2355.

Pour vous inscrire, visitez le site Internet suivant : www.emploiétudiant.qc.ca

Le projet d'identification volontaire de puits en milieu agricole

Les producteurs agricoles peuvent se procurer gratuitement des pancartes d'identification de puits et les faire installer sans frais, jusqu'à épuisement des stocks.

Cette offre s'applique également à vos voisins ayant des puits à proximité de vos champs en culture.

Pour participer, communiquez avec votre syndicat de base de l'UPA ou avec la Fédération de l'UP-Estrie au : (819) 346-8905



**Ce symbole signale
la présence d'un puits,
d'un point d'eau potable
ou d'une source.**

Distance à respecter :
30 mètres
(100 pieds)

Interdit d'appliquer :

- fumiers ou lisiers
- engrais minéraux
- matières résiduelles fertilisantes (MRF)
- composts
- pesticides

La Protection de l'eau potable c'est vital

En protégeant nos puits, on évite de les contaminer et on veille à la qualité de l'eau potable. On s'assure ainsi de :

- fournir à nos familles une eau propre et saine
- permettre à nos voisins de faire de même
- réduire les risques de maladie des animaux de la ferme

POUR PROTÉGER L'EAU POTABLE

Le producteur agricole ne doit jamais épandre de fumiers, de lisiers, de composts, d'engrais minéraux ou de pesticides à moins de 30 mètres (100 pieds) d'un puits. De plus, le producteur agricole doit s'assurer que ces produits ne ruisselleront pas dans la zone de 30 mètres autour du puits. (Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole)

Mise en garde :

Certains produits nécessitent de maintenir des distances séparatrices plus grandes (boues d'épurations municipales classées P2 ou P3). Informez-vous auprès du fournisseur du produit ou du ministère de l'environnement (819) 820-3882.

Pour les puits desservant plus d'une habitation, votre municipalité peut fixer une distance de plus de 30 mètres. Pour être certain de la distance à respecter, communiquez avec votre municipalité.



LE GROUPE
POLY-TECH

Essais de percolation
Conception de fosses à purin
Consultants en environnement et génie civil

825, Belvédère Sud, bur. 308
Sherbrooke, Québec J1H 4B9

(819) 346-4342

Écho du lecteur



Moi, Phoolan Devi, reine des bandits

Documentaire raconté par elle-même avec la collaboration de Marie-Thérèse Cuny. À peine la première page lue, j'ai des frissons partout sur le corps. Est-ce que je pourrai avaler tout ce qu'il y a dans ces 434 pages? Dans ce livre, après onze années de prison, Phoolan Devi prenait la parole pour raconter elle-même son histoire avec ses mots, dans l'authenticité de sa violence. Depuis, élue députée de l'État d'Uttar Pradesh, elle n'avait cessé de se battre contre la misère et l'esclavage. Le 25 juillet 2001, on l'a assassinée. Ce livre est son testament. Cette histoire est loin de nous en distance et si près de nous en temps.

Témoignage de son indignation, de ses

humiliations, des injustices et des brutalités commises à son égard et celles faites à sa famille. Phoolan Devi fut battue et violée à maintes reprises. Mariée à onze ans à un crétin de trois fois son âge, les circonstances font qu'elle retourne chez ses parents et cause ainsi le déshonneur de la famille et du village entier.

Les mœurs en Inde sont très différentes des nôtres et dans les villages isolés c'est encore bien pire et difficile à imaginer pour nous, occidentaux. Dans ce livre, Phoolan Devi raconte comment elle a été enlevée par une troupe de bandits. À sa grande surprise, elle rencontre parmi ces bandits un homme qui l'approuve et la respecte. Elle passe sa vie sur la défensive à se sauver et se cacher. Finalement, elle devient la reine des bandits et fait sa propre justice. Punir les méchants, voler les riches pour donner aux pauvres, voilà sa motivation. Sa vengeance vis à vis les hommes ne sera jamais assouvie. Excellent document! À lire.

De l'Inde avec « Phoolan Devi », je passe à la Chine. Un autre pays loin de nous avec des mœurs et des conditions de vie parfois difficiles.

Balzac et la petite tailleur chinoise,

roman de Dai Sijie. Ouvrir ce livre et s'y introduire, voilà une merveilleuse façon d'apprendre sur la condition des jeunes en Chine, sous le régime de Mao. Il y a tellement de monde en Chine que même les montagnes les plus hautes et les plus escarpées sont habitées.

Celle qui présente dans ce roman s'appelle « Phénix du ciel », poétique n'est-ce pas ?

J'ai aussi appris ce qu'était une « boulette de jade à la sauce meunière. » Impossible de deviner à moins d'en lire la description dans ce bouquin. Petit roman savoureux et instructif. Véritable petit bijou de littérature.

RITA LAMBERT



EXCAVATION CHARLES GRENIER inc.

Tél. (819) 878-3468
(819) 820-2423

Fax. (819) 878-3076
(819) 820-0224

Cell. (819) 572-5336
BERNARD LAVERDURE, MAGOG

LICENCE RBQ 2313-0826-28

DÉNEIGEMENT ET PELOUSE VEILLEUX

- Dénigement
- Épandage de sable et sel
- Tonte de pelouse
- Rotoculteur
- Transport de petites quantités de terre, sable et gravier
- Transport bois de chauffage

ESTIMATION GRATUITE



Informations : Tommy Veilleux

Message : 835-0877

Cellulaire : 572-3806

6740, Rte Louis-S. St-Laurent, Compton

Coiffure Navaho

pour elle et lui
avec ou sans rendez-vous

6795, Rte Louis-S St-Laurent
Compton (Auberge Chez Bert)
JOB 110

Tél. : (819) 835-0223

Coiffeuse styliste :
Sylvie Laperle

Clin d'Oeil Beauté Centre de Beauté

COIFFURE
BRONZAGE
MANUCURE
POSE D'ONGLES



ÉPILATION :
- À LA CIRE
- AU SUCRE

92 Queen, (à côté du Valentine)
Lennoxville, (Québec), J1M 1J4

☎ (819) 569-9147

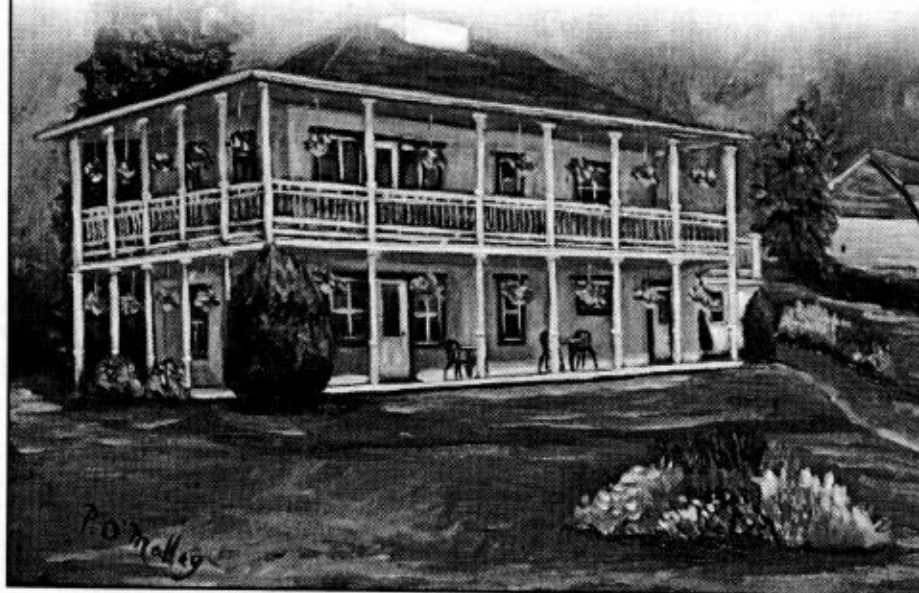
Ginette Lemieux, prop.

We speak english

Les toques champêtres



L'Auberge des Grands Jardins



Huile sur toile de Patricia O'Malley

Jeunes bulles

**Si vous avez
des idées
pour le parc de
rouli-roulant.**

Venez nous voir au local
des jeunes nous prendrons
vos commentaires pour que
le projet s'améliore encore
cette année.

Boulades de truites fumées

8 portions

- 12 à 16 tranches de truite fumée

Tapenade :

- 3/4 tasse de fromage à la crème
- 1/2 c. à soupe de porto
- 2 c. à soupe de câpres
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 3 c. à soupe d'échalottes françaises
- 1 c. à thé de moutarde de Dijon
- Sel et poivre

Mélanger tous les ingrédients pour former la tapenade et
rouler dans les tranches de truite.

JACQUES PARÉ
AUBERGE DES GRANDS JARDINS
835-0403
www.aubergegrandsjardins.com



Aux commerçants, organismes et professionnels de la **MRC de Coaticook**

Levée de fonds de l'année 2002

Fondée il y a 15 ans, la Fondation du Carrefour de la santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook Inc. amorce sa campagne de financement. Le mois de mai a été choisi par les administrateurs pour notre levée de fonds. Cette année l'objectif est de 40 000 \$. La Fondation compte sur votre générosité pour poursuivre sa mission et se donne comme priorité de continuer à oeuvrer afin de permettre au Carrefour de la santé de notre MRC de se procurer des équipements à la fine pointe de la technologie moderne. Ce qui facilitera le recrutement de nouveaux médecins et aidera à garder notre salle d'urgence ouverte. Au cours des années, le support de personnes comme vous a permis à la Fondation de fournir à notre centre hospitalier plus de 403 565,00 \$ d'équipements de grande importance. Parmi ceux-ci, on retrouve les nouveaux appareils : de radiographie, d'échographie, de coagulation, lits électriques, lèves-patient électroniques, civières, fauteuils gériatriques et bien d'autres. Nous sommes certains que vous comprenez à quel point votre engagement est important. Nous comptons une fois de plus sur votre générosité et quel que soit le montant que vous nous ferez parvenir, il sera fort apprécié. Nous vous invitons à utiliser le coupon ci-inclus pour l'envoi de votre don.

Merci à l'avance de votre précieuse contribution!

ALBERT FAVREAU
Président

Jeunes bulles

Nous allons avoir besoin de jeunes pour réaliser les activités de financement du parc de rouli-roulant cet été (cantine le 24 juin, Festival du lait...).

Le parc de rouli-roulant, c'est pour vous, alors impliquez vous!

Envoyer avec votre don

Voici mon don à la Fondation

10 \$ 20 \$ 25 \$ 50 \$ 100 \$ 150 \$ 200 \$ 250 \$ 500 \$

Nom :

Adresse :

Code postal :

Emettre votre chèque au nom de : **La Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook Inc.**

138, rue Jeanne-Mance, Coaticook (Québec) J1A 1W3

Reçu émis pour don de 10 \$ et plus

C.P. 293, Coaticook (Québec) J1A 2T7

Club / Association

AFEAS

L'Afeas tiendra son assemblée le 15 mai à 19h30. au local communautaire. Le sujet d'étude n'est pas déterminé. Nous pensons aux élections, à rajeunir notre conseil avec de nouvelles présences. Venez vous joindre à nous .

Le congrès régional aura lieu le 23 mai à Sherbrooke.

Nous vous remercions pour vos dons et votre présence lors de notre marché aux puces. Merci de votre encouragement et à l'an prochain.

DIANE GILBERT

835-9113



afeas

FEMMES EN
MOUVEMENT

Club de l'Âge d'Or

Le 26 mai

Fête de l'Âge d'or

Souper à 18h00 suivi d'une soirée dansante au sous-sol de l'église.

Pizza

Cantine Chez Ti-Père
Livraison 835-9170

À l'achat d'une pizza
12", obtenez-en une 2e
à moitié prix.

**Tous les lundis, 2 pour
1 sur les hot-dog.**

Valide jusqu'au 31 août 2002



**Les
Multiservices
Bouthillier**



**Service de
rénovation**

- plomberie
- pose de céramique
- peinture
- menuiserie
- tirage de joints
- etc.

Service de construction

- cabanons
- patios
- clôtures

11 Chemin Hatley
Compton, Qc,
J0B 1L0

(819) 835-9288

Club / Association

Association Marie-Reine

Gagnants de la contribution volontaire du mois de avril 2002

06 avril :	Lise Compagna, Fleurimont	Numéro 886
13 avril :	Matériaux de construction Létourneau ,Lennoxville	Numéro 042
20 avril :	Matériaux de construction Létourneau ,Lennoxville	Numéro 045
27 avril :	Waterville T.G., Waterville	Numéro 026

Félicitations à tous ces heureux gagnants de 50\$ et Bonne chance à tous pour les prochains tirages...

CLAIRE B. GAGNON
Secrétaire
Association Marie Reine

Club Lions de Compton



Gagnants du LI-GAGN-ONS du Club Lions pour le mois de avril 2002

500\$	Marie-Paul Boulanger	Numéro 130
300\$	Paul-Émile Ouellet	Numéro 288
200\$	Suzanne Robert	Numéro 096
100\$	Michel Gaudreau	Numéro 142
75\$	Réginald Branchaud	Numéro 099

Félicitations à tous ces heureux gagnants et bonne chance à tous pour les prochains tirages...

CLAIRE B. GAGNON, responsable
LI-GAGN-GNONS du Club Lions de Compton

Le Club Lions de Compton

possède toujours
des équipements orthopédiques :

Lits d'hôpital électriques, chaises roulantes, marchettes, toilettes portatives, etc., qu'il met gratuitement à la disposition des gens de Compton.

Responsable :
René Mégré, au 835-9175
Benoît Côté, au 835-5446

Pour ceux qui désirent avoir une sécurité assurée à la maison, nous vous proposons un appareil de surveillance LIFE LINE. Nous avons une entente avec Marc Hébert du Club Lions de Coaticook, au 849.6591, qui serait heureux de vous donner plus de renseignements ; ou contactez un membre du Club Lions de Compton.

NEUF NOUVEAUX LIONS !

Le 20 mars 2002, c'était fête au Centre communautaire lors du souper rencontre du Club Lions de Compton.

Le Lion Président Jean Rouillard recevait le Lion Gouverneur Emmanuel Roy, pour l'intronisation de neuf nouveaux membres :

- Lion Georges Barette
- Lion Marcelle Bérubé-Veilleux
- Lion Jeanne Bolduc
- Lion Lucien Bolduc
- Lion Jocelyne Couillard
- Lion Nicole Couture
- Lion André Couture
- Lion Gaby Lavigne
- Lion Carmen Turcotte

C'est une fierté pour notre Club, d'accueillir ces nouveaux membres animés de l'esprit de service ; leur participation active aidera au bien-être social et moral de la communauté.

LION MARIE ANGE

Gagnants Loto-Famille

Gagnants du tirage du 19 septembre 2001 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
1000 \$	Côté A.	Paul	Canaan	243	Belleville	Richard
400 \$	Montminy	Réjeanne	St-Malo	152	Perron	Bertha
200 \$	Belleville	Yvan	East Hereford	235	Belleville	Richard
100 \$	Lévesque	Daniel	St-Malo	374	Lévesque	Luc

Gagnants du tirage du 17 octobre 2001 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
1000 \$	Paquin	André	Ste-Edwidge	216	Charland	Guy
400 \$	Cuisine Cabi-Plus		Coaticook	314	Belzil	Michel
200 \$	Caldwell Tétreault	Gary Martial	Ste-Edwidge	022	Fauteux	Réjean
100 \$	Groupe Famille Diane Tremblay		Coaticook	210	Tremblay	Diane

Gagnants du tirage du 28 novembre 2001 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
1000 \$	Belouin	Jacques	East Hereford	246	Belleville	Richard
400 \$	Dodier Pouliot	Nicole Yvon	St-Isidore de Clifton	180	Perron -Aubut	Céline
200 \$	Montminy	Marie-Ange	Sherbrooke	144	Perron	Bertha
100 \$	Laroche Laroche	Daniel Marc	Coaticook	339	Laroche	François

Gagnants du tirage du 12 décembre 2001 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
crédit voyage 2500 \$	Devost Débosselage		Coaticook	147	Perron	Bertha
crédit voyage 1500 \$	Roy	Jean-Paul	St-Herménégilde	302	Dupont	Jean-Marc
crédit voyage 1500 \$	Ostiguy	Nicole	Sherbrooke	207	Guimond	Valérie
crédit voyage 1500 \$	Champeau	Pierre	St-Malo	381	Lévesque	Luc
Forfait repos et festin gastronomique pour 2 600 \$	Clinique optométriste de Coaticook		Coaticook	136	Perron	Bertha
Forfait auberge et repas pour 4 500 \$	Giroux	Lionel	Coaticook	065	Benoit	Marcel



Daniel Parent

ARPENTEUR GÉOMÈTRE

28, rue Main ouest
Coaticook (Québec)
J1A 1P2

849.4100

Gérin Custeau

NOTAIRES
ET CONSEILLERS JURIDIQUES

**Agricole, Compagnies,
Immeubles, Successions,
Testaments, Mandats**

Tél. : (819) **849-4855**
Télec. : (819) 849-9675

38, rue Child
Coaticook (Québec)

Gagnants Loto-Famille

Jeunes bulles

Soccer

Ouverture officielle du nouveau terrain.

Le 20 mai prochain se tiendra l'ouverture officielle du nouveau terrain de soccer de Compton à l'École des Arbrisseaux. Ce nouveau terrain, fruit d'une collaboration entre la municipalité de Compton, l'école des Arbrisseaux et l'Association de Soccer-Football de Compton-Coaticook, permettra à nos jeunes de jouer sur un terrain réglementaire d'excellente qualité.

Nous souhaitons une bonne saison et beaucoup de plaisirs à nos jeunes!

Gagnants du tirage du 16 janvier 2002 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
1000 \$	Langevin	André	Coaticook	067	Benoit	Marcel
400 \$	Beaulieu	Josée	Coaticook	040	St-Pierre	Francis
200 \$	CotéAsselin	RogerDanick	Cookshire	389	Guimond	Valérie
100 \$	Morin Fauteux	Danielle Claudette	St-Malo	252	Belleville	Richard

Gagnants du tirage du 20 février 2002 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
1000 \$	Lauzon	Marcel	East Hereford	231	Belleville	Richard
400 \$	Tremblay	Edgar	Coaticook	321	Belzil	Michel
200 \$	Montminy Horth	Marc Carole	Ste-Catherine	206	Perron	Bertha
100 \$	(C) Béliveau	Johanne	St-Élie d'Orford	097	Charland	Guy

Gagnants du tirage du 20 mars 2002 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
1000 \$	Club Social des Services Financiers C. Thibeault		Coaticook	392	Belleville	Richard
400 \$	Codet inc.		Coaticook	070	Benoit	Marcel
200 \$	Guichet Unique A/S Maryse Carboneau		Coaticook	220	Charland	Guy
100 \$	Lauzon	André	St-Herménégilde	226	Belleville	Richard

Gagnants du tirage du 17 avril 2002 à 19h30

Prix	Nom	Prénom	Municipalité	#	vendeur	Prénom
1000 \$	Toussaint	Diane	Sawyerville	179	Perron -Aubut	Céline
400 \$	Tremblay	Lucie	St-Herménégilde	299	Dupont	Jean-Marc
200 \$	Groupe Famille Diane Tremblay		Coaticook	201	Tremblay	Diane
100 \$	Belleville	Yvan	East Hereford	235	Belleville	Richard



VIDÉOMAX COMPTON INC.

CLUB VIDÉO / CADEAUX PLUS

11, Principale Sud, Compton
835-0234



Gérard Leblanc

Courtier d'assurance Itée

10 Principale Sud, C.P. 177, Compton
Bur. : (819) 835-9511 Rés. : (819) 835-5718

Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook

849-6371

Trio Karen Young

Le samedi 25 mai à 20h00

Considérée comme l'une des plus grandes chanteuses de jazz au Canada, Karen présente un spectacle original, adapté aux petites salles, où elle offre ses plus récentes compositions et ses coups de cœur.

Un gars deux filles

Samedi 1^{er} juin

Après une soirée-succès à l'automne 2001, Carl, Vick et Joanie récidivent, un spectacle à voir avec quelques nouveaux numéros.

Gala Canton est fier

Le vendredi 7 et le samedi 8 juin.

Musée Beaulne

849-6560

Journée des musées

Portes ouvertes, en can silencieux
26 mai

Vernissage de Yves Duranleau

16 juin

**Cet été,
thé sur la véranda,
deux après-midi
par semaine.**



Au détour du chemin Veilleux à la brunante, vous risquez de rencontrer Réal Poulin et Diane Laperle tirés par des chevaux de traits. Ces fervents de compétition de tir de chevaux offrent une petite détente à leurs bêtes en leur faisant tirer 1500 livres...

Chacun sa détente...

Jeunes bulles

**Si tu veux
un emploi cet
été et que le
domaine agricole
t'intéresse**

Inscris-toi à la table de travail. Le projet consiste à répondre aux besoins de main-d'oeuvre des agriculteurs de la région en leur fournissant une banque de jeunes travailleurs.

**Si ça t'intéresse et
que tu es motivé à travailler,
viens rencontrer l'animateur
responsable de ce projet
les mercredis, jeudis et
vendredis soirs au local
des jeunes.**



**Garagiste
Professionnel**

**Garage Beauvais
Mécanique Mobile Enr.**

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise

Compton 835-5612

Le centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, Chemin Hatley, Compton

Un service à toute la communauté!

Salle communautaire

Réservation : 835-5584

La salle communautaire est ouverte à tous les jours de la semaine pour les jeux de billard, ping-pong et cartes.

Le comptoir familial

Téléphone : 835-0404
aux heures d'ouverture.

Heures d'ouverture :

Les mercredis de 13 h à 19 h.
Le jeudi de 17 h à 19 h.

La bibliothèque

Téléphone : 835-0404 aux heures
d'ouverture :

Horaire :

Les mardis de 17 h à 19 h.
Les mercredis de 13 h à 19 h.
Les jeudis de 17 h à 19 h.

**LA GRANDE SALLE DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE EST DISPONIBLE
POUR LOCATION. CONTACTEZ LA
MUNICIPALITÉ AU 835-5584.**

Le Centre Internet « LIONS »

ATTENTION !

**L'horaire du Centre Internet Lions
a été modifiée:**

Au local du Centre Internet « Lions » :

Horaire (sur réservations)

Mercredi: 14h00 à 18h30

Jeudi: 17h00 à 19h00

Il est aussi possible d'avoir accès à
Internet au Local de la bibliothèque,
aux heures d'ouvertures de celle-ci..

Au local de la bibliothèque :
Aux heures d'ouvertures de celle-ci.

Au Local des Jeunes :
aux heures d'ouverture.

Contactez Marie-Ange Gilbert au :
837-0781

**Il est préférable de réserver si vous
voulez vous assurer une place.**

**RÉGINALD
BRANCHAUD**
ENR.

(819) 835-9203
Pagette : 564-3389

Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée
Regainage de cheminée existante en maçonnerie

Entrepreneur spécialisé
Conseiller membre APCCS
Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide



PRODUITS DE CIMENT
COUILLARD
LTD.

340, rue MERRIL
COATICOOK (Québec)
J1A 1X4

Tél.: (819) 849-2778
Télec.: (819) 849-9497

- Béton préparé
- Trou d'homme, puisard
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier

SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC

*Spécialités : Planification fiscale,
préparation d'états financiers,
impôts, tenue de livre.*

179, Belvédère nord,
Sherbrooke, J1H 4A7
821-9280

Suzanne Couture

COMPTABLE AGRÉÉE

22, rue Principale Nord
Compton, Qué.
JOB 1L0
(819) 835-9139

Pour nous rejoindre...

L'écho

L'Écho paraît 11 fois l'an.

La date de tombée est le 1^{er} du mois, pour une parution le 15 suivant.

Veillez faire parvenir vos articles ou informations à la municipalité de Compton (avant le premier du mois) au :
3, chemin Hatley, bureau 201
Compton (Québec) JOB 1L0

Pour toute annonce, veuillez contacter Mme Lisette Proulx au :
Tél. : (819) 849-9919
Courriel : lisette@quatuor.cc

Rédaction en chef

Lisette Proulx

Éditorial et reportages

Lisette Proulx

Montage graphique

Danye Hébert

Le journal L'Écho de Compton est une production de **Quatuor inc.** pour la municipalité de Compton.

Urgences Feu

Sûreté du Québec	310-4141
Municipalité de Compton	835-5584
Urgence municipalité - Téléavertisseur	573-4374
Carrefour de la santé	849-4876
Centre Info santé	849-7041
Urgences Coaticook	849-7041
Acti-bus (transport adapté)	849-3024
Service de Transport interurbain	849-6675
Régie des déchets solides (site d'enfouissement)	849-6668
MRC de Coaticook	849-9166
Groupe Morin Roy (évaluateurs agréés secteur municipal)	849-7707
CLD - Centre local de développement de la MRC de Coaticook	849-7014

911 911

Nos annonceurs

Administration Marcoux	821-9280
Alain Blanchette - peintre	835-0402
Bois de chauffage...	822-1880
Bonichoix	835-5492
Bonisoir	835-9448
Brunelle Électronique	849-3608
Caisse Populaire des Verts-Sommets de l'Estrie	835-5475
Cantine Chez Ti-Père	835-9170
Clin d'Oeil Beauté	569-9147
Coiffure Navaho	835-0223
CO-OP S.C.A. Compton	835-5411
Daniel Parent, arpenteur	849-4100
Danye Hébert, graphiste	835-0970
Déneigement / Pelouse Veilleux	835-0877
Excavation Camil Barrette	849-6823
Excavation Charles Grenier	572-5336
Garderie Les 3 Pommes (CPE)	835-0276
Garage Beauvais Mécanique	835-5612
Gérard Leblanc Assurances	835-9511
Gérin Custeau, notaires	849-4855
Ginette Lachance (Rep. Avon)	835-9525
Le Gros Pierre	835-1230
IGA	849-6226
Le Bocage	835-5653
Les Multiservices Bouthillier	835-9288
Poly-Tech	346-4342
Produit du ciment Couillard	849-2778
Réginald Branchaud	835-9203
Serres L.G.L.	835-5250
Service d'aide domestique	849-7716
Station Service Boivin	835-5447
Tentes Vanasse	849-2068
Vidéomax-Compton	835-0234
Wood	835-0060

BRUNELLE

ÉLECTRONIQUE (1986) Inc.

Vente et réparation

Location de vidéo

Installation d'antennes

10, rue Main Ouest, Coaticook (Québec) J1A 1P2
Tél. : (819) 849-3608 - (819) 849-4433
Télec. : (819) 849-4005

Votre conseiller : Gilles Garant

Coop - Partenaire pour l'Avenir

**FORFAIT
DÉSHÉRBAGE
FERTILISATION**

on s'occupe de vos champs

**OCCUPEZ-VOUS
DE VOS AFFAIRES**

Plus-Vert

Spéciaux du Domaine du Jardinier

- Pour un temps limités,
vaste choix de plantes d'accompagnements
6 pour 12 \$ (2.25 \$ à l'unité)
- Arbre de l'année : l'Aubépine « Toba » 47.57 \$
- Arbuste : Potentille « Mango Tango » 6.57 \$
- Vicace : Hémérocalle « Stella d'Oro » 3,57 \$



Une équipe dynamique
à votre service!

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous,
il nous fera plaisir de vous servir!

Vos représentants Isabelle Guay et Jason Morse

SCA de Compton 26, ch. Hatley, Compton (Québec) JOB 1LO
Tél. : (819) 835-5411 Téléc. : (819) 835-5412 Courriel : scadecompton@sympatico.ca